

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTRÉAL, 1^{er} SEPTEMBRE 1881.

N^o 9.

SOMMAIRE.

ACTES OFFICIELS : Nomination de Commissaires d'écoles—Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires—Erection d'une nouvelle municipalité scolaire.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Du tact dans l'école—Les livres destinés à l'enseignement de la langue à l'école primaire—Une leçon de prononciation—Des synonymes—Géographie : Altitude de divers points du sol de l'Asie ; Population du Royaume-Uni ; Population de la Puissance du Canada ; Population des différents comtés de Québec ; Population de la province de Québec depuis 1865 ; Population des principales villes et cités du Canada ; Population des Sauvages du Canada ; Population des Sauvages de Québec ; Puissance maritime relative des nations—Vers à apprendre par cœur : Le Château de Cartes—Une question de grammaire—Phrases à corriger, corrections—Dictees d'orthographe usuelle—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—TRIBUNE LIBRE : Le Canada jugé à l'étranger—Adresse de M. J. T. Dorais, principal de l'Académie St. Jean Baptiste.—LECTURE POUR TOUS : Taille de quelques géants—Le passage de Vénus en 1882—Livres à l'index—Statistiques religieuses : Hiérarchie catholique en 1881—Pensées diverses—Le prêtre et l'ouvrier—Souvenirs d'une institutrice.—BIBLIOGRAPHIE.—ERRATA.—CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 3 courant (1881), de faire les nominations suivantes de commissaires, savoir :
Comté de Champlain, Sainte-Flore.—M. Tréfé Berthiaume, en remplacement de M. Thomas Beaulieu, décédé.
Comté de Charlevoix, Callières.—MM. Epipha-

ne Savard, Thomas Bouchard, Lazare Simard, Demerise Desbiens et Michel Imbeau (nouvelle municipalité).

Comté de Montmorency, Les Crans.—M. Onésime Giguère, en remplacement de lui-même, et M. Olivier Gravel, qui a quitté la municipalité.

Comté de Rimouski, Sainte-Blandine.—M. Charles Gagné, en remplacement de M. Régis Ross, qui a quitté la municipalité.

Comté de Rimouski, Saint-Edmond du Lac au Saumon.—M. Lazare Roy, en remplacement de M. Alexis Bélanger, absent de la municipalité.

Comté de Wolfe, Saint-Julien de Wolfstown.—M. François-Xavier Morin, en remplacement de M. François Faucher, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5^e section 41 Viet., ch. 6.

Annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Sainte-Anne de la Pécotière, dans le comté de Kamouraska, toute cette partie de la paroisse de Saint-Pacôme qui fait partie de la dite paroisse de Sainte-Anne pour les fins religieuses ; la dite partie de territoire ainsi annexée à Sainte-Anne, étant connue sous le nom de *Cavée*, et devant faire partie de l'arrondissement No. 10, de la dite municipalité scolaire de Sainte-Anne.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, d'élimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5^e sec., 41 Viet., ch. 6.

Détacher les 13^e et 14^e rangs de la municipalité scolaire de Saint-Honoré de Shenley (comté de Beauce), et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Evariste de Forsyth, dans le même comté, comme ils le sont déjà pour les fins religieuses.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5^e sec. 41 Vic. ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte le canton de Ponsomby, dans le comté d'Ottawa, sous le nom de Sainte-Valérie," avec les limites qui lui sont assignées comme tel canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 8 août courant (1881), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés d'ériger la nouvelle paroisse du "Très Saint-Redempteur," dans le comté de Vaudreuil, en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du trente décembre dernier 1880).

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Du tact dans l'école.

Quoique nous ne soyons pas, tant s'en faut, un partisan à outrance de la pédagogie américaine, nous reconnaissons très volontiers le merveilleux esprit de discernement avec lequel on étudie aux Etats-Unis le caractère et les dispositions des enfants. Il y a pour nous surtout plus d'un emprunt à faire à leurs journaux d'enseignement. En voici un, par exemple, que nous faisons au *Pennsylvania School Journal*, et qui nous paraît marqué au coin du bon sens et de la raison :

"Trop fréquemment nous considérons l'école comme une simple unité, au lieu de l'envisager comme une réunion d'individualités. Cette méprise nous fait commettre des erreurs fatales.

"Ce serait tout aussi bien d'offrir à l'animal ou à la plante le même genre de nourriture, que de chercher à former le caractère et à développer l'intelligence d'après une méthode et des règles invariables. Une forêt peut être composée exclusivement de chênes, mais il ne s'y trouve pas deux chênes exactement semblables. Il y a même de la beauté dans cette diversité, qui fait précisément le charme du paysage. Dans le cours du développement intellectuel, il y a et il doit y avoir de la variété. Pourtant beaucoup d'éducateurs ne s'en rendent pas compte : aussi s'efforcent-ils à tort d'appliquer les mêmes méthodes d'enseignement, les mêmes règles de gouvernement à chaque cas particulier.

"Dès le premier jour où s'ouvre l'école, l'instituteur inexpérimenté déploie devant ses élèves ahuris toute une légion de règles menaçantes, dont l'infraction entraînera pour le délinquant une peine sommaire. Mais voilà que, sur les derniers bancs de là-bas, il se trouve toujours à point nommé quelques malins qui, tantôt par un geste, tantôt par un simple coup d'œil, vous font douter de la réalisation entière de ce terrible code pénal. Ce sont de vieux écoliers, ceux-là. En réalité, un pareil début ne réveille que des sentiments d'opposition, dont les fruits amers ne tardent pas à se produire. Mais un autre fait se manifeste non moins rapidement aux yeux de l'instituteur attentif. Il remarque bientôt que ces règles ne peuvent s'appliquer à tout. Ça et là, il est forcé d'abandonner la voie tracée de prime abord. Non, ce régime de fer ne peut se maintenir sans nuire au progrès symétrique et naturel de l'enfant.

"Il faut que le maître devienne un observateur exact, précis de l'humaine nature. Il devra acquérir la faculté de sonder le caractère de son élève, connaître à fond son entourage à la maison, de même que sa capacité intellectuelle. Il doit, pour ainsi dire, se familiariser si bien avec l'enfant confié à ses soins qu'il puisse prendre part à tous ses désirs, à toutes ses aspirations. Impossible autrement pour lui de savoir au juste quelle ligne il devra suivre, comment enseigner, comment encourager, comment réprimander. En voici un exemple : il y a quelques années, lorsque notre expérience était encore toute nouvelle, nous avions posé des règles sévères contre les retardataires. Parmi les élèves il y en avait un qui les violait sans cesse et, par suite, subissait la peine de cette infraction. Plus tard nous apprîmes, comme il arrive trop souvent, que les parents auraient dû être punis plutôt que l'enfant. Combien de cas analogues, où un peu de tact de la part du maître relèverait, au profit de sa propre popularité, le courage abattu d'un enfant.

Autre exemple tout récent : un jour, un enfant de dix ans entre dans la salle de classe, et me demande de lui donner une place. L'extérieur du pauvre garçon n'était rien moins qu'engageant, et sa réputation valait encore moins que l'extérieur. Hélas ! à peine y avait-il un vice

que son jeune cœur ne connût. En le voyant entrer, le spectre de l'insubordination se leva soudain devant mes yeux; pourtant, je résolus de tenter l'épreuve. Comme je connaissais ses antécédents, je le mis dans une chambre à part, pour qu'il n'eût pas à rougir devant les autres de son ignorance. Cette chambre était mon cabinet, où, vrai, il faisait disparate. Je le traitai en enfant comme il faut, en gentleman, comme nous disons en anglais. Au bout d'un peu de temps, il fit preuve de quelque facilité pour l'écriture et l'arithmétique. Grâce à une direction judicieuse, il prit bientôt un intérêt fort vif à ces deux branches, et, de ce jour là, il n'y eut pas d'élève plus assidu à l'école. A la fin de l'année scolaire, il figurait parmi les meilleurs pour ces deux parties de l'enseignement.

Dans une classe, il est impossible de se faire comprendre de tous par une méthode unique. Tandis que les uns perçoivent de suite les idées ou les choses par un simple exposé oral, les autres ne peuvent se les assimiler que par le sens de la vue. Donc, le maître énergique et ambitieux d'atteindre son but étudiera sa classe avec autant de vigilance que l'homme de loi étudie les visages des jurés pour y surprendre leurs impressions; lui aussi, il n'abandonnera point une seule partie du programme avant de lire sur le visage de chacun de ses élèves cette lumière interne qui décele une compréhension pleine et entière du sujet.

C. F. A.—I. Education.

Les livres destinés à l'enseignement de la langue à l'école primaire. (1)

(Suite. Voir Journal de l'instruction publique, page 162.)

II.—LIVRES PRATIQUES

A. Livres de lecture proprement dits.

On n'est pas d'accord sur le choix des morceaux qui doivent figurer dans le livre de lecture proprement dit, destiné à l'école primaire. Les uns veulent que le fond soit scientifique; les autres prétendent que ce livre doit être composé

(1) Nous continuons la citation de cet article, très bien écrit d'ailleurs, quoiqu'il soit incomplet: l'auteur n'y parle pas de religion, et touche à peine à la morale. Complété à ce double point de vue, il nous paraîtrait parfait.—Rén.

exclusivement de morceaux et de fragments d'œuvres littéraires. Qui a raison?... Nous laisserons à d'autres le soin de répondre d'une manière décisive à cette question. Nous nous bornerons à émettre quelques considérations sur l'importance du livre de lecture et les qualités qu'il doit réunir.

La revue littéraire néerlandaise *Noord en zuid*, rédacteur Taco H. de Beer, s'exprime, comme suit, sur l'importance du livre de lecture. Nous traduisons :

—“ La base de l'enseignement d'une langue, c'est un bon livre de lecture, qui doit être une véritable anthologie. Il faut que chaque morceau, chaque leçon soit un modèle, oui, que tout le livre de lecture, soit un modèle. Le livre de lecture c'est la profession de foi pédagogique de l'école; il est la véritable mesure de l'esprit qui y règne, du degré de développement que l'on y a atteint, que l'on y atteint, ou que l'on cherche à y atteindre.

“ Le livre de lecture, présentant un choix heureux de morceaux véritablement beaux, dans lesquels on admire une succession d'idées d'une difficulté graduée, la plus exquise pureté dans le style, ainsi que la plus grande variété dans la composition, est le moyen par excellence qui permette de rester fidèle au premier précepte du bon enseignement d'une langue :

“ *Faites penser et parler, parler et écrire, lire et corriger; faites que la grammaire et le style se soutiennent, s'aident mutuellement et soient une préparation l'un à l'autre; enfin, faites que la connexité la plus intime existe entre les exercices d'instruction, d'élocution, de style, de grammaire et de lecture.* ”

“ Tandis que l'ancienne méthode de l'enseignement d'une langue consistait tout bonnement en exercices de mémoire, en règles, tables et divisions sèches et presque incompréhensibles, le nouvel enseignement dont le livre de lecture forme la base, le centre, est devenu une nourriture réelle de l'esprit, un travail qui le vivifie et le développe. ”

Ajoutons quelques considérations sur les qualités que le livre de lecture doit réunir.

1. Le livre de lecture doit contenir des modèles de tous les genres de composition : descriptions, narrations, fables, dialogues, lettres, rapports, pétitions

discours, petites poésies, etc. Nous voudrions également y voir des modèles d'actes usuels de la vie, — ne fût-ce que comme appendice, — tels que : quittances, lettres de voiture, effets de commerce, factures, baux, etc. Ces actes doivent être lus souvent dans la vie; de plus, c'est un bon moyen pour apprendre à les formuler, ce qui est d'une utilité incontestable.

5. Les morceaux doivent être autant que possible de divers auteurs. On aura ainsi de la variété dans le style, et les élèves se formeront un style qui leur sera propre.

3. Les morceaux ne seront pas trop longs. Les enfants doivent pouvoir les analyser et les étudier en peu de temps.

4. Les phrases ne doivent être ni compliquées ni trop longues. Les phrases simples favorisent l'acquisition des idées et rendent plus facile la lecture courante. Quelques phrases longues néanmoins serviront à stimuler l'attention et à apprendre à réfléchir. Dans les leçons de style, on doit engager les enfants à faire des phrases courtes et simples. Que leur style se rapproche autant que possible de la langue usuelle qui n'a ni inversions, ni périodes, mais est claire, précise et énergique.

5. A la fin de chaque morceau se trouveront le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage où le fragment a été puisé.

6. Les livres de lecture ne doivent pas être de gros ouvrages. Il est préférable de les fragmenter en plusieurs parties séparées, formant chacune un volume. L'enfant se fatigue de manipuler trop longtemps le même livre. Le format ne sera pas trop petit non plus; il faut, en outre, que le livre se tienne facilement ouvert. La couverture ou le cartonnage doivent être solides et coquets : les enfants attacheront d'autant plus d'importance au livre de lecture et en prendront meilleur soin. Point de titre bizarre, emphatique, comme l'on en trouve sur les livres de lecture hollandais. On diversifiera les caractères d'imprimerie. Ils seront assez grands, surtout dans les premiers livres. Le papier sera de bonne qualité, de couleur pas trop claire, verdâtre ou bleuâtre; le papier trop blanc fatigue les yeux et se salit vite au contact des mains.

7. Nous n'aimons pas les longues préfaces. Elles ne sont, pour la plupart, que

des panégyriques que les auteurs font de leur propre personne. C'est souvent un tableau élogieux et pathétique où ils s'évertuent à décrire les efforts qu'ils ont faits pour composer leur livre, et où ils finissent ordinairement en formulant le vœu (intéressé) de voir répandre l'usage de leur ouvrage, tout en s'estimant heureux d'avoir comblé une lacune et allégé la lourde tâche de l'instituteur !

B. Œuvres littéraires ou scientifiques qui conviennent aux enfants et qui sont à la portée de leur intelligence.

Il ne suffit pas que les enfants lisent à l'école; il faut aussi qu'ils lisent en dehors de l'école, à la maison paternelle; ils contractent ainsi, dès le jeune âge, le goût de la lecture.

Mais que liront-ils? Une foule de livres ne leur conviennent pas. Ils ont donc besoin d'un guide et d'une collection de bons livres. L'instituteur surveillera leurs lectures. Il sera créé une bibliothèque scolaire dans le local même de l'école. Des journaux et des revues destinés spécialement aux enfants pourraient être d'une grande utilité.

Des livres de cette bibliothèque, des numéros de ces journaux et de ces revues seront donnés en lecture aux enfants studieux. Lors de la remise, l'instituteur s'assurera si l'enfant a tiré quelque profit de sa lecture. Les élèves les plus avancés pourraient même rédiger un rapport plus ou moins étendu sur ce qu'ils ont lu.

La création de bibliothèques scolaires présentera des avantages considérables pour la jeunesse.

1^o Au moyen de la lecture de livres utiles, les enfants étendront l'horizon de leurs idées.

2^o Ces livres leur procureront des notions utiles sur les sciences dont l'école primaire ne peut leur donner que les rudiments.

3^o Ils exciteront en eux le goût de la lecture et de l'étude. A la sortie de l'école, au lieu de dire adieu à toute culture de l'esprit, les jeunes gens tâcheront de se perfectionner de plus en plus. Ils tiendront à fréquenter les classes du soir, les conférences publiques, les bibliothèques populaires.

4^o La lecture de bons ouvrages développera en eux la moralité, qui fait souvent défaut chez l'ouvrier.

5^o La lecture exercera sur les caractères

tères une influence heureuse pour l'avenir : le goût du travail et de l'épargne, la désertion des cabarets, la droiture du cœur, l'amour de son prochain, le respect des lois, le patriotisme, et de là naîtront le contentement dans la vie, le courage et l'initiative dans l'adversité, etc.

6° Enfin, la lecture de bons livres fera d'honnêtes ouvriers ou artisans, aimant l'ordre dont ils comprendront les bienfaits, accomplissant les obligations de leur état avec ponctualité, connaissant leurs droits et leurs devoirs d'homme et de citoyen.

Voici, en général, les livres que nous voudrions voir figurer dans les bibliothèques scolaires :

(a) Les ouvrages dont les morceaux qui se trouvent dans les livres de lecture ont été tirés, à moins qu'ils ne contiennent des notions dangereuses pour l'intelligence et la moralité de la jeunesse.

(b) Les livres élémentaires sur les sciences appliquées.

(c) Les livres d'histoire : biographies des hommes qui se sont illustrés par les services qu'ils ont rendus à l'humanité ; grandes inventions et découvertes : — histoire nationale : us et coutumes, traits de courage, de dévouement, de patriotisme, de civisme.

(d) Relations de voyages, descriptions des mœurs et des coutumes de tous les peuples.

(e) Traités pratiques de morale, d'économie domestique.

(f) Les livres populaires traitant de la Constitution et des lois du pays.

(g) Romans, nouvelles, contes, convenant pour la jeunesse.

En terminant, disons que l'école doit avoir à sa disposition une collection de tableaux, d'objets, de machines simples, d'animaux empaillés, de produits de l'industrie, nécessaires pour les leçons d'instruction qui précèdent les leçons de lecture. Ce qui veut dire que chaque école doit avoir un musée scolaire.

A. F. VERBRUGGEN.

Une leçon de prononciation.

Victor Hugo, dans son dernier poème les *Quatre vents de l'esprit*, place un morceau intitulé : *Plainte d'un proscrit*, dans lequel on lit les vers suivants :

Proscrit, regarde les roses,
Mai, joyeux, de l'aube en pleurs
Les reçoit toutes écloses ;
Proscrit, regarde les fleurs.

Je pense

Aux roses que j'aimai ;
Lemois de mai sans la France
Ce n'est pas le mois de mai

Mlle Sarah Bernhardt, la célèbre actrice, devait réciter cette poésie, et, comme elle la disait devant M. Sarcey, le spirituel critique, elle prononça le mot "mai" (1) ouvert, comme s'il avait un accent grave. A ce sujet, voici le dialogue qui s'engagea entre eux.

— Eh bien, dit M. Sarcey, Victor Hugo dans cette pièce, fait rimer *le mois de mai* avec *je semai, je fermerai, j'aimai* ; et vous prononcez le mois de MAIS, comme s'il y avait un accent grave, un E largement ouvert. Vous me rompez toute l'harmonie du morceau ; vous lui enlevez sa sonorité triste : vous ne donnez plus à l'oreille en la privant du retour de la rime, la sensation qu'a cherchée le poète.

— Comment, s'écria-t-elle stupéfaite et indignée, vous voulez que je prononce le mois de *mé* ?

Et elle insistait sur le son fermé de la syllabe.

— Et d'abord ce n'est pas moi qui le veux, c'est Victor Hugo. S'il avait entendu que l'on prononçât *mè* (accent grave), il eût trouvé d'autres rimes ~~ma~~ mot que *je fermai, je semai, j'aimai*. Mais ce n'est pas là une fantaisie de Victor Hugo. Victor Hugo a suivi la tradition de tous les poètes français depuis le seizième siècle. Jamais le mois de mai, et Dieu sait si l'on a parlé en vers, n'a rimé qu'avec des sons fermés.

— Le mois de *mé* ! répétait-elle, le mois de *mé* ! non jamais je ne dirai le mois de *mé* ! Cela est affreux ! le son est d'une vulgarité horrible.

— Et cependant vous dites un quai, en prononçant *qué*. Jamais vous n'avez dit le *qué* Malaquais. Vous dites le *qué* Malaqué. *Quai* rime avec *j'embarquai* comme *mai* avec *je semai*.

— Quai, je ne dis pas ; passe encore pour *quai*. Mais quant à *mai* (et elle ouvrait largement le son) jamais je ne m'y résoudrai.

— Et gai, repris-je ! est-ce que vous direz d'un homme qu'il est *guè*, ou même

(1) Littré veut qu'on prononce *mè*.

d'une foule qu'elle est *gué* Vous dites *gué*, comme *gué*, comme *mé*.

—Où *gué*, *gué*, cela va : mais jamais on n'a dit *mé*. Au Conservatoire, on dit *mè* ; à la Comédie-Française on dit *mè* ; dans le monde des gens qui parlent bien, on dit *mè* ; et jamais je ne dirai autrement que *mè*.

— Permettez-moi de penser, si cela est vrai, que l'on a tort au Conservatoire, tort à la Comédie-Française, tort dans le monde. Il faut dire *mè* ne fût-ce que pour le différencier de la disjonctive *mais*.

Mlle Sarah Bernhardt relut la strophe, et fermant le livre :

— Eh bien ! je préfère ne jamais dire la pièce !

— A la bonne heure il reste à savoir qui y perdra le plus du poète ou de vous. Car vous vous privez, pour un mince scrupule, d'un morceau délicieux qui ferait beaucoup d'effet.

Après avoir rapporté cet entretien, M. Sarcey fait remarquer la tendance de la bonne compagnie parisienne à ouvrir les *e*, même ceux qui ont été le plus longtemps fermés. Il rappelle qu'il y a quelque trente à quarante ans, on disait, dans le bon usage : *siège*, *privilage*, *liège*, *siècle*, comme ils étaient écrits, avec un accent aigu ; il en était de même de *neige*, *que sais-je ?* et il termine son spirituel article par cette observation, dont les enfants de nos écoles, les garçons surtout, devraient bien faire leur profit, eux qui disent constamment *mé*, *té*, *sé*, *lé*.

« Une des marques les plus certaines d'une mauvaise éducation à cette heure, c'est de ne pas prononcer très ouvert, *mes*, *tes*, *ses*, *les*, qui autrefois, même dans la bonne compagnie, étaient presque fermés. La tendance à ouvrir les *e* et les *ai* partout où on les rencontre est donc visible, et j'ajoute qu'elle est presque universelle (1).

« C'est égal, je demande grâce pour ce pauvre mois de *mai*, qui n'aura plus de rime du tout si on ouvre la syllable ; car il ne pourra plus rimer qu'avec des mots pourvus d'un *s*, comme *jamais*, *promets*. Il disparaîtra du vers. *Mai* chassé de la poésie ! cela se peut-il ? »

(L'Éducateur.)

(1) Cette tendance ne viendrait-elle pas de ce que l'étude rationnelle de la grammaire, telle que l'enseignent aujourd'hui les hommes de science, a beaucoup mis en relief l'importance de l'accent tonique ?

DES SYNONYMES.

Par le langage, l'âme humaine s'exprime elle-même et exprime les harmonies de la création.

Or une même idée, un même sentiment, un même objet offrant comme une série de teintes et de nuances qui se fondent entre elles par certains côtés, tandis qu'elles restent différentes par certains autres, il en est résulté que le langage a dû, en artiste fidèle, fixer dans les mots ces teintes et ces nuances multiples, et imiter la nature qui partout nous offre le spectacle de la variété dans l'unité.

De là des séries, des groupes d'expressions qui sont entre elles comme les tons divers d'une même couleur. Issues d'un même genre et se rapportant à un même objet, en même temps qu'elles ont toutes quelque chose l'une de l'autre, elles ont aussi quelque chose qui les différencie, et qui ne permet pas qu'on les confonde.

« Quand on ne considère, dit un savant grammairien, dans les mêmes mots de même espèce qui désignent une même idée principale, que cette idée principale et commune, ils sont *synonymes*, parce que ce sont différents signes de la même idée ; mais il cessent de l'être, quand on fait attention aux idées accessoires qui les différencient ; et il n'y a, dans aucune langue, aucun mot qui soit si parfaitement synonyme d'un autre, qu'il n'en diffère absolument par aucune idée accessoire, et qu'on puisse indistinctement les prendre l'un pour l'autre en toute occasion. »

« S'il y avait des synonymes, dit du Marsais, il y aurait deux langues dans une même langue. Quand on a trouvé le signe exact d'une idée, on n'en cherche pas un autre. »

En réalité, il n'y a pas et il ne peut y avoir de mots absolument synonymes. On ne donne pas à la rose en fleur la même épithète qu'à la rose en bouton ; on ne qualifie pas tout à fait de la même manière la pâleur provenant d'une maladie de poitrine et celle qui provient de toute autre cause.

Il y a dans une même chose, dans une même idée, dans un même fait, dans un même état du cœur, dans une même opération de l'esprit, une telle variété de traits, d'aspects, de degrés, de qualités et de nuances que deux ou trois mots qui, pour le fond, ont un rapport général avec

cette même idée, ce même fait, ce même état du cœur, cette même opération de l'esprit ne leur sont cependant point indifféremment applicables en certaines circonstances.

Malheur à l'écrivain qui, méconnaissant la physionomie propre des choses dont il parle, ne sait pas trouver sur sa palette la couleur qui seule peut exprimer cette physionomie, et se contente d'à peu près !

Donnons ici la parole à un maître.

“ Pour acquérir la justesse, dit l'abbé Girard, de l'Académie française, il faut se rendre un peu difficile sur les mots, et ne point imaginer que ceux qu'on nomme *synonymes* le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite, en sorte que le sens soit aussi uniforme entre eux, que l'est la saveur entre les gouttes d'eau d'une même source ; car, en les considérant de près, on verra que cette ressemblance n'embrasse pas toute l'étendue et la force de la signification ; qu'elle ne consiste que dans une idée principale, que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. La ressemblance que produit l'idée générale fait les mots *synonymes* ; et la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne l'idée générale, fait qu'ils ne le sont pas parfaitement, et qu'on les distingue comme les diverses nuances d'une même couleur.

“ Je ne disconviens pas qu'il y ait des occasions où il soit assez indifférent de choisir ; mais je soutiens qu'il y en a encore plus où ils ne doivent ni ne peuvent figurer l'un pour l'autre. S'il n'est question que d'un habit jaune, on peut prendre le souci ou le jonquille ; mais s'il faut assortir, on est obligé de consulter la nuance. Eh ! quand est-ce que l'esprit n'est pas dans le cas de l'assortiment ? Cela est rare, puisque c'est en quoi consiste l'art d'écrire.”

Les bons écrivains, dans toutes les langues, ont bien connu le prix de ces distinctions fines, et l'idée d'observer la différence des synonymes est aussi ancienne que la langue elle-même. La haute antiquité qui contemplant la nature d'un œil simple et droit, et dont le front éclairé par les lueurs crépusculaires du beau jour édenique, saisissait admirablement ces nuances délicates, et les fixait dans des onomatopées pleins de poésie et

de philosophie. Des épithètes, des expressions que nos dictionnaires nous donnent aujourd'hui pour des synonymes, et que nos élèves, après leurs maîtres, emploient indistinctement, avaient cependant une signification propre et déterminée. Plusieurs d'entre elles se rapportent bien, il est vrai, à un même objet ; mais, suivant le mouvement de la pensée, l'harmonie du discours et la nature du sujet, ce qui n'était qu'une nuance dans l'une, devient la tonique dans l'autre, et *vice versa* ; en sorte qu'une expression qui, par sa nuance principale, ne s'harmonise pas avec le sujet qu'on traite, ne le développe pas, ne l'éclaire, est comme une fausse note en musique ou une couleur criarde en peinture.

“ Quelque approchante que soit, dit Cicéron, la signification des mots, on a pourtant établi entre eux des différences proportionnées à celles des choses qu'ils expriment.”

Cicéron n'a pas seulement posé le principe, il l'a prouvé par des développements, justifié par des exemples, et mis en pratique avec autant de succès que d'intelligence partout où la justesse et le goût ont paru l'exiger. Asconius et l'ancien scoliaste ont fait, sur les synonymes employés en concurrence par l'orateur romain, quantité d'observations très fines, très précises et très justes.

Varron a également connu et montré la nécessité de choisir avec intelligence entre les mots qui paraissent avoir une signification semblable.

“ On se sert ordinairement, dit Quintilien, de plusieurs noms pour exprimer la même chose : cependant si l'on examine tous ces noms les uns après les autres, on trouvera qu'ils ont chacun leur signification particulière.” Et il apprécie dans cet endroit-là même plusieurs synonymes dont l'idée principale est celle de *plaisanterie*. (*Inst. Orat.*, 6, 3.)

Si l'âme humaine ne s'était refroidie et obscurcie, si elle avait encore la vie profonde, l'inspiration et l'enthousiasme des anciens jours elle saurait que la plupart des mots latins, grecs, hébreux, etc., qu'elle regardait comme synonymes, recèlent tous dans leur sein des trésors d'observations et d'impressions, dont la variété, la délicatesse, la poésie, la raviraient. Mais, hélas ! loin de connaître les richesses des langues qu'on appelle *mortes*, et qui se dressent au fond des

âges comme des témoins de l'origine divine de l'humanité, nous ne distinguons et n'apprécions même plus les ressources de notre propre langue. Pleins de vanité et bouffis d'orgueil, nous nous croyons et nous proclamons des Prométhées victorieux : on ne le dirait pas à la langue que nous parlons. Il me semble cependant qu'il serait sage, avant de ravir le feu du ciel, de conserver celui que nous ont transmis nos pères avec la langue formée par eux. Sans cela, loin d'escalader les cieux, nous pourrions bien descendre vers la sauvagerie.

C'est dans le but d'éviter ce malheur, et de nous opposer à cette décadence que nous allons justifier, par des exemples nombreux, les réflexions qui précèdent.

Le dictionnaire vous donnera sûrement pour des synonymes les mots *gracieux*, *agréable*, *délectable*.

Ils se rapportent bien tous les trois à une même idée ; mais chacun d'eux la caractérise, la nuance et la peint à sa manière.

Gracieux ! voilà un beau et bon mot ! Il vient de *grâce*, et peint à merveille une personne et une chose où tout sourit, avec discrétion dans les personnes, avec délicatesse dans les fleurs.

La *grâce* vient d'un bon cœur, d'un cœur pur : c'est un rayonnement de l'âme : " Je vous salue, Marie, pleine de *grâce* ", dit l'ange Gabriel à la Ste Vierge.

La fleur *gracieuse* est un symbole de la *grâce* morale.

Agréable désigne une chose que l'on trouve à son gré. On recherche la compagnie d'un homme agréable par sa conversation, par la vivacité et la finesse de son esprit, etc.

Il y a, comme on le découvre aisément de l'*agréable* dans le *gracieux*, et réciproquement du *gracieux* dans l'*agréable* ; mais la nuance principale est différente dans chacun de ces mots. Le *délectable* est une chose agréable, non seulement à la vue, mais encore, mais plus particulièrement au goût. La délectation est un acte par lequel on savoure matériellement ou spirituellement une chose *agréable*. L'impression que fait en nous le *délectable* est bien plus profonde que celle de l'*agréable*.

— Il se tromperait grossièrement l'écrivain qui se servirait indistinctement des mots *lueur*, *clarté*, *splendeur*.

La *lueur* est un commencement de

clarté, et la *splendeur* en est la perfection et comme l'abondance. Ce sont les trois différents degrés de l'effet de la lumière.

Tout le secours de la *lueur* se borne à faire apercevoir et découvrir les objets. La *clarté* les fait pleinement distinguer et connaître. La *splendeur* les montre dans leur éclat.

— On prend souvent pour synonymes les mots *droit* et *debout*, et c'est à tort.

On est *droit* lorsqu'on n'est ni courbé ni penché. On est *debout* lorsqu'on est sur ses pieds.

La bonne grâce veut qu'on se tienne *droit*. Le respect fait quelquefois tenir *debout*.

— *Droit* et *justice* expriment aussi des nuances particulières d'une idée principale.

Le *droit* est l'objet de la *justice* : c'est ce qui est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le *droit* : c'est rendre et conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature, ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine ; il peut quelquefois changer selon les circonstances. La seconde est la règle qu'il faut toujours suivre ; elle ne varie jamais.

— Dire, par exemple, que ces deux choses ont des *rappports l'une à l'autre* et qu'elles ont entre elles des *analogies*, n'est point exprimer une synonymie.

Les choses ont un *rapport* l'une à l'autre par une sorte de liaison, de conséquence, d'hypothèse, de motif ou d'objet. Elles ont de l'*analogie* entre elles par une simple ressemblance dans quelque-une de leurs propriétés, dans la forme, dans l'origine, dans l'usage, dans la signification.

— Combien de fois n'avons-nous pas rencontré les verbes *tolérer*, *souffrir*, *permettre*, employés indistinctement par des personnes qui avaient la prétention de connaître notre langue ?

Ils correspondent cependant à des aspects divers de leur idée génératrice.

On *tolère* les choses lorsque, les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *souffre* lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On peut *tolérer* une chose sans la *souffrir*, et on peut la *souffrir* sans le *tolérer*.

On *permet* une chose lorsqu'on l'autorise par un consentement formel.

Les magistrats sont quelquefois obligés de tolérer certains maux, de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de prudence de souffrir des abus dans la discipline de l'Eglise plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais permettre ce que la loi naturelle défend; mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci permet.

B. CHAUVELOT.

GÉOGRAPHIE.

Altitude de divers points du sol de l'Asie.

	Mètres.	Verges
1 Mont Gaurisankar, Massif central	8 840	9 668
2 Mont Dapsang	8 621	9 428
3 Kantchin-Djinga	8 582	9 385
4 Mont Djindjba	8 200	8 968
5 Mont Dhavalagiri	8 176	8 941
6 Mont Diarmer	8 136	8 897
7 Mont Jassa	8 131	8 892
8 Mont Barathoi	7 943	8 715
9 Mont Nandadebi	7 825	8 557
10 Mont Narajani	7 758	8 484
11 Zbi-Gamin	7 753	8 478
12 Mont Gourla	7 680	8 398
13 Mont Tagharma	7 620	8 333
14 Mont Gya	7 613	8 325
15 Mont Morjiadi	7 552	8 259
16 Monts Oudou	7 540	8 240
17 Mont Akou	7 412	8 090
18 Mont Haramesen	7 401	8 000
19 Mont Najikla	7 347	8 010
20 Mont Gannang	7 321	7 990
21 Mont Djamalari	7 297	7 960
22 Mont Djabang	7 242	7 900
23 Mont Sankosi	7 183	7 840
24 Mont Ser	7 134	7 780
25 Mont Dalla	7 030	7 680
26 Mont Donkiah	7 026	7 676
27 Aling-Gangri	7 010	7 650
28 Mont Api	6 949	7 590
29 Leo-Porgial	6 774	7 400
30 Col de Saint-Davan	6 675	7 290
31 Chan-Tengri	6 500	7 100
32 Mont Djaoumotri	6 327	6 920
33 Bogdo-Oola	6 326	6 919
34 Mont Gamla	6 226	6 810
35 Hindou-Kouth	6 096	6 660

(Journal d'éducation de Québec.)

POPULATION DU ROYAUME-UNI.

(Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Irlande.)

Le recensement de cette année donne au Royaume-Uni une population de 35,246,562 âmes. C'est une augmentation de 3,401,183 en dix ans, ou de 10.18 pour cent contre 8.62 qu'accusait la dernière décade.

POPULATION DE LA PUISSANCE DU CANADA.

D'après le dernier recensement, la population de la Puissance du Canada est de 4,350,933 habitants, qui se répartissent ainsi :

Ontario	1,913,460
Québec	1,358,469
Nouvelle-Ecosse	440,585
Nouveau-Brunswick	321,129
Ile du Prince-Edouard	107,781
Nord-Ouest	100,000
Colombie	60,000
Manitoba	49,509

L'augmentation de population pendant la dernière décade (1871-81) se distribue ainsi :

	Habitants.
Ile du Prince-Edouard	13,760
Nouvelle-Ecosse	52,782
Nouveau-Brunswick	35,535
Québec	166,953
Ontario	292,609
Manitoba	56,781
Nord-Ouest	39,500
Colombie Britannique	26,414

Population des différents comtés de la province de Québec :

	Habitants.
Bonaventure	18,908
Gaspé	24,308
Rimouski	33,791
Témiscouata	25,501
Kamouraska	22,180
L'Islet	14,917
Montmagny	15,270
Bellechasse	18,169
Lévis	27,980
Dorchester	18,713
Beauce	32,021
Lothbinière	20,807
Mégantic	19,061
Nicolet	26,612
Drummond et Arthabaska	37,383
Richmond et Wolfe	26,340
Compton	19,581
Sherbrooke	12,225
Stanstead	15,596
Yamaska	17,091
Bagot	21,499
Shefford	23,234
Brome	15,827
Richelieu	20,219
St. Hyacinthe	20,631
Rouville	18,543
Iberville	14,459
Missisquoi	17,785
Verchères	12,443
Chambly	10,859
St. Jean	12,271
Laprairie	11,436
Napierville	10,513
Chateauguay	14,393
Huntington	16,495
Beauharnois	16,005

Soulanges	10,225	Hamilton.....	35,965
Vaudreuil	11,485	Ottawa.....	27,417
Chicoutimi et Saguenay.....	29,777	St. Jean, N.-B.....	26,128
Charlevoix.....	17,901	London.....	19,763
Montmorency.....	12,322	Kingston.....	14,093
Québec (cité).....	62,448	Sherbrooke.....	14,220
Québec (comté).....	25,278	Trois-Rivières.....	9,296
Portneuf	25,175	Lévis.....	7,597
Champlain	21,937	Sorel.....	5,792
Trois-Rivières	9,296	St. Hyacinthe.....	5,321
St. Maurice.....	18,758	St. Jean, P. Q.....	4,314
Maskinongé	17,493	Nicolet.....	3,764
Berthier	21,838	Joliette	3,268
Joliette	21,988	Lachine	2,406
L'Assomption	15,283	Longueuil	2,355
Montcalm	12,966	Fraserville.....	2,291
Montréal.....	140,862	Berthier.....	2,156
Hochelega	40,079	St. Jérôme.....	2,032
Jacques-Cartier.....	12,345	Chicoutimi.....	1,937
Laval.....	9,462	Farnham.....	1,880
Terrebonne	21,892	Iberville.....	1,847
Deux-Montagnes	15,856	Aylmer.....	1,762
Argenteuil.....	16,065	Beauharnois.....	1,499
Ottawa (comté).....	49,690	Rimouski.....	1,417
Pontiac	20,391	Terrebonne	1,398

POPULATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC
DEPUIS 1665.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux le tableau suivant de la population de la province de Québec depuis l'année 1665.

Habitants.	
1665-66	3,215
1667.....	3,918
1681.....	9,677
1685.....	12,263
1688.....	11,562
1692.....	12,431
1695.....	13,639
1698.....	15,355
1706.....	16,417
1719.....	22,530
1720.....	24,434
1721.....	24,951
1734.....	37,716
1739.....	42,701
1754.....	55,009
1765.....	68,810
1784.....	113,012
1790.....	161,311
1822.....	427,465
1825.....	479,288
1831.....	553,134
1844.....	697,084
1851.....	890,261
1861.....	1,111,566
1871.....	1,191,516
1881.....	1,358,469

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES ET
CITÉS DU CANADA :

Habitants.	
Montréal.....	140,862
Toronto.....	86,445
Québec.....	62,448
Halifax.....	36,102

LA POPULATION DES SAUVAGES.

La population des sauvages de la Confédération Canadienne est de 105,690 âmes, qui se répartissent ainsi :

Ontario.....	15,821
Québec.....	11,006
Nouvelle-Ecosse.....	2,102
Nouveau-Brunswick.....	1,464
Ile du Prince-Edouard.....	290
Manitoba et territoire du Nord-Ouest.....	33,887
District d'Arthabaska.....	2,398
Colombie Britannique.....	35,057
Terre de Rupert.....	3,770

Les sauvages de la province de Québec se distribuent, dans les différents postes, de la manière suivante :

Iroquois, Caughnawaga.....	1,462
“ St. Régis.....	1,037
Iroquois et Algonquins, Lac des Deux-Montagnes.....	480
Abénakis, St. François.....	380
“ Bécancour.....	52
Montagnais, Lac St. Jean.....	268
Amalécites, Viger.....	120
Micmacs, Maria.....	139
“ Ristigouche.....	400
“ Bassin de Gaspé.....	50
Montagnais, Betsiamits.....	552
Réserve de Godbout.....	31
Sept-Iles.....	260
Mingan.....	145
Natasquam.....	83
Musquahanos.....	50
Saint-Augustin.....	271
Moisie.....	7
Naskapees, Bas du Saint-Laurent.....	2,860
Hurons, Lorette.....	280
Malichites, Témiscouata.....	71
Algonquins.....	2,008
Total.....	11,006

PUISSANCE MARITIME RELATIVE DES NATIONS.

La *North American Review* publie les statistiques suivantes :

Nations.	Marins.	Navires.	Dépenses.
Angleterre.....	58,800	400	\$52,933,000
France.....	47,500	226	40,799,000
Russie.....	42,169	150	20,000,000
Espagne.....	12,548	138	6,536,000
Italie.....	10,800	126	7,544,000
Etats-Unis.....	8,250	138	15,022,000
Allemagne.....	7,365	60	11,165,000
Autriche.....	8,014	60	4,600,000
Bésil.....	6,184	63	9,994,000
Suède.....	6,141	141	1,353,000
Totaux.....	207,271	1,451	\$169,948,000

Vers à apprendre par cœur.

LE CHATEAU DE CARTES.

Un bon mari, sa femme, et deux jolis enfants,
 Coulaient en paix leurs jours dans le simple hé-
 [ritage
 Où paisibles comme eux, vécutent leurs parents,
 Ces époux, partageant les doux soins du ménage,
 Cultivaient leur jardin, recueillaient leurs mois-
 [sons,
 Et le soir, dans l'été soupant sous le feuillage,
 Dans l'hiver devant leurs tisons,
 Ils prêchaient à leurs fils la vertu, la sagesse,
 Leur parlant du bonheur qu'elles donnent tou-
 [jours :
 Le père par un conte égayait son discours,
 La mère par une caresse.
 L'aîné de ces enfants, né grave, studieux,
 Lisait et méditait sans cesse ;
 Le cadet, vif, léger, mais plein de gentillesse,
 Sautait, riait toujours, ne se plaisait qu'aux jeux.
 Un soir, selon l'usage, à côté de leur père,
 Assis près d'une table où s'appuyait la mère,
 L'aîné lisait Rollin : le cadet, peu soigneux
 D'apprendre les hauts faits des Romains et des
 [Parthes,
 Employait tout son art, toutes ses facultés
 A joindre, à soutenir par les quatre côtés
 Un fragile château de cartes.
 Il n'en respirait pas d'attention, de peur.
 Tout à coup voici le lecteur
 Qui s'interrompt : " Papa, dit-il, daigne m'ins-
 [truire
 Pourquoi certains guerriers sont nommés con-
 [quérants,
 Et d'autres fondateurs d'empire ?
 Ces deux noms sont-ils différents ?
 Le père méditait une réponse sage,
 Lorsque le fils cadet, transporté de plaisir,
 Après tant de travail, d'avoir pu parvenir
 A placer son second étage,
 S'écrie : " Il est fini ! " Son frère, murmurant,
 Se fâche, et d'un seul coup détruit son long
 [ouvrage :
 Et voilà le cadet pleurant.
 " Mon fils, répond alors le père,
 Le fondateur, c'est votre frère,
 Et vous êtes le conquérant."

FLORIAN.

Une question de grammaire.

Comment doit-on orthographier le parti-
 cipe coûté dans cette phrase et autres ana-
 logues : " L'argent et les peines que son
 éducation m'a coûté... " ? Ici COÛTER a le
 sens de COÛTER DE L'ARGENT, et en même
 temps celui de CAUSER, OCCASIONNER.

Il existe aujourd'hui deux règles rela-
 tives au participe coûté ; l'une qui le veut
 toujours variable, l'autre, toujours invari-
 able.

On ne peut nier que chacune d'elles
 ne soit commode ; mais sont-elles toutes
 deux également bonnes ? Tel est le pro-
 blème qu'il importe de résoudre d'abord.

Pour moi, c'est la règle qui veut *coûter*
 invariable qui est la seule vraie ; car
coûter est essentiellement neutre, ce dont
 voici une triple preuve :

1^o D'où vient *coûter* ? Du latin *constare*
 employé comme terme de commerce,
 c'est-à-dire dans le sens de revenir à... Or,
 ce verbe, comme on peut s'en assurer en
 consultant Burnouf (*Méth. pour étud. la*
lang. lat., p. 230), le dictionnaire de Qui-
 cherat et celui de Freund voulaient à
 l'ablatif ou au génitif le nom désignant
 le prix de ce que coûtait une chose :

Non potest parvo res magna constare (une chose
 de grand prix ne peut coûter peu).

Constare virorum fortium morte victoriam (que
 la victoire coûtera la mort d'hommes courageux)

Ut unæ quadragæ Romæ constiterint quadrin-
 gentibus millibus (qu'un seul quadrige à Rome
 coûtât quatre cent mille sesterces).

D'où il suit que le substantif venant
 après *coûter*, en français, ne peut réelle-
 ment être un régime direct.

2^o Racine qui, le premier, je crois, a
 fait varier *coûté*, ainsi que Fénelon, J.-J.
 Rousseau et autres qui ont été ses imita-
 teurs, ont oublié que, bien qu'une ex-
 pression passe au figuré, le rapport
 grammatical des termes qui la compo-
 sent ne change pas, et que *coûter* a beau
 signifier causer, occasionner, le mot figu-
 rant comme régime direct dans la phrase
 n'en est pas moins, en vertu de l'origine
 de *coûter* et de sa syntaxe en latin, un
 véritable ablatif, ou un génitif, ce qui
 implique le sens neutre pour le verbe en
 question.

3^o Enfin, je tire ce nouvel argument
 du français même contre l'opinion qui
 veut voir dans *coûter* un verbe actif. On
 sait que, dans notre langue, le régime
 direct d'un verbe est un nom qui peut

servir de sujet quand ce verbe est tourné au passif. Or, pour la raison que, dans toutes les phrases où entre le verbe *coûter*, ce verbe ne peut recevoir la forme passive, il est démontré que le dit verbe ne peut également jamais avoir un régime direct.

Que l'on invoque tant qu'on voudra le nom, la qualité et la quantité des écrivains qui ont considéré *coûter* comme un verbe actif, et, en conséquence, ont écrit son participe variable, il me semble que rien ne peut prévaloir contre une règle constamment reproduite ou appliquée dans toutes les éditions de l'Académie, et pouvant du reste être justifiée comme je viens de le faire.

Pour en venir à la phrase en tête de cet article, il est inutile de dire qu'au point de vue où je me place, je n'y ferais pas varier *coûté*.—*Courrier de Vauzelas*.

Phrases à corriger.

1^o Aux termes de la capitulation militaire du 27 septembre 1803, dénoncée en 1750, il était accordé à la Suisse la faveur d'envoyer chaque année un certain nombre de jeunes Suisses comme internes à l'École polytechnique, à Paris.

2^o Cependant n'exagérons pas ces embarras : j'allais oublier l'une des causes véritables du départ de Mlle Sarah Bernhardt ; c'est précisément cette cause d'où sortira le salut.

3^o Ce qui ressort le plus clairement de ce recueil de pièces, c'est que ce sont les classes lettrées et aisées, ce que vous appelez les classes "dirigeantes", qui dirige ici la propagande et l'action révolutionnaire.

4^o Or, sous tous les gouvernements qui se sont succédé depuis le Consulat jusques et y compris le second Empire, le service militaire, bien qu'obligatoire en principe, comportait, en raison de sa durée même, de nombreuses exemptions indispensables au fonctionnement régulier de la vie nationale.

5^o Ce n'est pas par l'honnêteté, comme on pourrait le croire, que se distinguent les honnêtes gens ; pour être "honnête gens", il n'est pas nécessaire d'être honnête homme.

6^o La Chambre est hier revenue à ce malheureux article 9 du projet de loi sur le droit de réunion, et les ministres n'ont pas pu trouver une majorité avec qui s'entendre.

7^o La passion politique sera sans doute la plus forte. Pour nous, il nous semble qu'en effet, M. Constans, en préférant prévenir que réprimer, a compris le véritable rôle de l'homme d'Etat.

8^o M. Renard, l'intelligent directeur de l'Eldorado, vient de s'assurer la prolongation de son bail pour dix-sept années, c'est-à-dire jusqu'en 1898. Ruel dixseptennat !

9^o Ce qui donne, pour les seuls lycées de Paris, une augmentation de 457 élèves. Cette prospérité ne laisse pas que de créer des embarras sérieux à l'Administration.

10^o La discipline et l'ordre exigé pendant les cours et les exercices le seront aussi et avec la même rigueur pendant les sorties. En outre de ces courses, des promenades et excursions auront lieu pendant la belle saison.

11^o Pour une représentation improvisée, celle d'aujourd'hui n'a pas manqué d'éclat. Néanmoins, nous n'en désirons pas beaucoup de ce genre, parce que, à notre avis, le sujet traité remue trop profondément dans les entrailles de la France.

12^o Sa chevelure mérovingienne au Conservatoire... Non, non, pardon, je n'ai rien dit ; sa chevelure flottante d'autrefois s'est raréfiée, et, selon l'expression de Monselet, la gendarmerie du peigne commence à ramener les fuyards.

13^o Diverses commissions sans grande importance vont leur petit train-train de tous côtés. Le recrutement refuse à M. Reille l'exemption du service militaire pour les jeunes ecclésiastiques envoyés comme missionnaires à l'étranger.

14^o Ils se regaillardissent petit à petit et reprennent assez possession d'eux-mêmes pour faire un brin de tapage à M. Wilson. Il faut bien constater qu'ils ont été battus à plates coutures sur le terrain qu'eux-mêmes ont choisi.

15^o C'est un axiome reçu que les séances passées à faire de la politique sont des séances perdues ; la Chambre fait l'école buissonnière les jours où elle s'occupe d'autres choses que d'intérêts matériels.

Corrections.

1^o ... la Suisse jouissait de la faveur d'envoyer (quand un verbe passif est employé impersonnellement, il ne peut avoir d'autre sujet mis après lui qu'un infinitif précédé de la préposition *de*, ou une proposition dont le verbe est à un mode personnel précédé de *que*; et comme ici *faveur* devait entrer dans la phrase, j'ai donné à celle-ci une autre tournure); — 2^o ... c'est précisément de cette cause que sortira le salut (voir *Courrier de Vaugelas*, 2^e année, p. 146); — 3^o ... qui dirige ici la propagande (le *qui* a pour antécédent *les classes lettrées et aisées*); — 4^o ... depuis le Consulat jusqu'au second Empire inclusivement (voir *Courrier de Vaugelas*, 6^e année, p. 53); — 5^o ... pour être du nombre des honnêtes gens (cette expression ne pouvant s'employer au singulier, il faut tourner la phrase de manière qu'elle y figure au pluriel); — 6^o ... avec laquelle ils pussent s'entendre; — 7^o ... en préférant prévenir plutôt que de réprimer (voir *Courrier de Vaugelas*, 4^e année, p. 153); — 8^o ... quel dix-septennat (ce mot et autres analogues, qui renferment *annus*, année, veulent être écrits par deux *n*); — 9^o Cette prospérité ne laisse pas de créer (depuis bien longtemps que se supprime dans cette expression); — 10^o Outre ces courses (l'expression *en outre de* ne se dit plus); — 11^o ... le sujet traité remue trop profondément les entrailles (le *dans* est tout à fait impropre ici); — 12^o ... sa chevelure abondante d'autrefois s'est éclaircie (le verbe *raréfier* est une expression scientifique qui s'emploie comme contraste de *condenser*); — 13^o ... vont leur petit train (c'est-à-dire leur petit chemin, doucement); — 14^o ... Il faut bien constater qu'ils ont été battus à plate couture (cette expression adverbiale se met toujours au singulier); — 15^o ... où elle s'occupe d'autre chose que les intérêts matériels (cela signifie : de choses autres que les intérêts). — *Courrier de Vaugelas*..

arrive près d'une de ces citernes où les voyageurs font boire leurs chameaux, mais il la trouve desséchée. Il aperçut au bord sur le sable un petit sac de peau. "Dieu soit béni ! s'écrie-t-il en se précipitant à terre pour le ramasser, voilà sans doute des dattes qui soutiendront mes forces défaillantes ! Comme je vais me rassasier et me rafraîchir ! " Plein de joie, il ouvre le sac, y plonge la main et les yeux avec avidité, et s'écrie plein de douleur : " Hélas ! ce ne sont que des perles ! "

" Ce ne sont que des perles, ce n'est que de l'argent et de l'or, ce ne sont que des biens de la terre. " Voilà ce que diront, au moment de la mort, ceux qui n'auront cherché ici-bas que les plaisirs et les biens périssables, et leur auront livré toute leur vie, toute leur activité, tout leur cœur. — Oh ! combien ceux-là se trouveront pauvres, vides et dénués ! — Heureux alors ceux qui auront amassé leur trésor dans le ciel par la résignation et la patience !

II. UN PROPRIÉTAIRE COMME ON EN VOIT PEU.

Il y a dans Paris un curé qui, de patrimoine, possède une maison considérable au milieu d'un quartier malaisé. Le curé est allé prendre ailleurs une très humble habitation. Et de sa maison, qu'en a-t-il fait ? On l'a, du haut en bas, disposée, par son ordre, en petits logements qu'il loue *gratis* à de pauvres ménages d'ouvriers, à la charge pourtant, par les preneurs, qu'ils garniront les lieux de vertus modestes, conformes à leur état. Il met au premier rang la propreté, en quoi sans doute il a grandement raison.

De temps en temps, le bon curé va s'assurer par lui-même que chaque locataire remplit exactement les conditions du bail, que les petites chambres sont bien tenues, que les journées sont laborieuses, et qu'une vie exemplaire se partage entre un travail assidu, des devoirs pieux et des affections de bon père et de bon mari. Alors que de joie pour le propriétaire ! Il appelle cela *toucher ses revenus*, et rentre heureux et riche dans son petit réduit. Il fait plus : une blessure, une maladie, un accident arrivent-ils à quelques-uns de ses hôtes, il leur vient en aide, à titre de *réparations locatives*. Que voulez-vous ! il aime qu'on se plaise chez lui, et, dans cette vue, il n'épargne pas les frais : il vit de si peu !

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. LA TROUVAILLE DANS LE DÉSERT.

Un arabe s'était égaré dans le désert ; depuis deux jours, il errait sans trouver de nourriture ; la faim le tourmentait, et il voyait la mort prochaine. Enfin, il

III. DE LA LOUANGE.

Qu'est-ce que la plupart des louanges dans le style du monde ? des mensonges obligeants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente et qui vient ni de la raison, ni du cœur ; souvent des contre-vérités déguisées et couvertes du voile de l'honnêteté ; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien ; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux font un commerce, et dont leur vanité se repaît : impostures autorisées ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt.

On nous dit de nous ce que nous devrions être, et non pas ce que nous sommes ; et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piège qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose, et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait de nos personnes des portraits dans lesquels tout nous plaît, et nous ne doutons point qu'ils ne soient au naturel. On nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre. On loue jusqu'à nos vices et nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compter pour des vertus. (BOURDALOUE.)

IV. MŒURS DES GERMAINS.

Une grande taille, une force extraordinaire, des cheveux blonds, des yeux bleus, la peau blanche, formaient les caractères physiques distinctifs de la race germanique.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de leur climat, les Germains marchaient vêtus d'un court manteau ou d'une peau de bête.

Les hommes libres portaient la chevelure longue ; ceux du nord la laissaient retomber en boucles sur leurs épaules ; les Suèves la relevaient et la reliaient en aigrette au sommet de la tête ; quelques peuplades l'oignaient de beurre.

La nourriture de ces peuples était fort simple : la viande des animaux sauvages ou de leurs troupeaux, le lait, les fruits sauvages, suffisaient à leur appétit ; ils buvaient de l'eau, de la bière, de l'hydromel, et du vin qu'ils recevaient des colonies romaines.

S'ils se contentaient de peu dans leur manger, ils ne buvaient pas avec la même retenue : l'ivrognerie était un vice

fréquent chez eux, comme chez tous les peuples barbares, ainsi que la passion pour tous les jeux de hasard, l'amour des querelles, qui dégénéraient souvent en rixes sanglantes, en des haines qui se transmettaient de père en fils.

Mais ces défauts étaient compensés par des vertus que les Romains dégénérés ne connaissaient plus : la pureté des mœurs domestiques, le courage et l'hospitalité. (J. CHANTREL.)

V. LES REPAS PUBLICS DANS LA CITÉ ANTIQUE.

A voir comment les choses se passaient dans ces repas, on reconnaît bien une cérémonie religieuse. Chaque convive avait une couronne sur la tête ; c'était, en effet, un antique usage de se couronner de feuilles et de fleurs chaque fois qu'on accomplissait un acte solennel de religion. " Plus on est paré de fleurs, disait-on, plus on est sûr de plaire aux dieux ; mais si tu sacrifies sans avoir une couronne, ils se détournent de toi. " — " Une couronne, disait-on encore, est la messagère d'heureux augure que la prière envoie devant elle vers les dieux. " Les convives, pour la même raison, étaient vêtus de robes blanches : le blanc était la couleur sacrée chez les anciens, celle qui plaisait aux dieux.

Le repas commençait par une prière et des libations ; on chantait des hymnes. La nature des mets et l'espèce des vins qu'on devait servir étaient réglées par le rituel de chaque cité. S'écarter en quoi que ce fût de l'usage suivi par les ancêtres, présenter un plat nouveau ou altérer le rythme des hymnes sacrés, c'était une impiété grave, dont la cité entière eût été responsable envers ses dieux. La religion allait jusqu'à fixer la nature des vases qui devaient être employés soit pour la cuisson des aliments, soit pour le service de la table. Dans telle ville, il fallait qu'un pain fût placé dans des corbeilles de cuivre ; dans telle autre, on ne devait employer que des vases de terre. La forme même des pains était immuablement fixée. Ces règles de la vieille religion ne cessèrent jamais d'être observées, et les repas sacrés gardèrent toujours leur simplicité primitive. Croyances, mœurs, état social, tout changea ; ces repas demeurèrent invariables, car les Grecs furent toujours très scrupuleux observateurs de leur religion nationale. (FUSTEL DE COULANGES.)

VI. RÉFLEXIONS A LA VUE D'UNE CROIX

J'aimais dans ma jeunesse les promenades solitaires ; je cherchais les sites riants ; ils plaisaient à mes yeux, à mon imagination, à mon cœur ; ils étaient en harmonie avec mes idées sereines et douces. Alors, si j'apercevais une croix sur le haut d'une colline, ou sur le bord du sentier par lequel j'allais passer, je détournais mes regards : pourquoi, disais-je, attrister par la vue d'un instrument de supplice ces lieux que le Créateur s'est plu à rendre si beaux?... Un sentiment de répulsion m'agitait. Le signe de la Rédemption produisit en moi une émotion toute nouvelle, lorsque dans un port de mer, je vis la croix gigantesque élevée près du phare. Oh ! me dis-je, au bord des écueils, en face des tempêtes, que ce signe d'espérance est bien placé ! Les matelots, luttant contre les flots, l'aperçoivent de loin et l'invoquent, tandis que leurs femmes l'entourent, en faisant retentir la grève de cris et de prières ! Quand je revis mes campagnes charmantes, un souvenir des tempêtes s'offrit à ma pensée. Ces lieux sont riants, me dis-je ; mais ceux qui les habitent n'ont-ils jamais de douleurs à supporter ou à craindre ? Quel séjour terrestre est exempt d'orages ? Croix du Rédempteur, bénie soit la main qui t'élève, partout où peut passer un affligé ! (Droz.)

VII. LA PRIÈRE.

Seul entre tous les êtres ici-bas, l'homme prie. Parmi les instincts de son cœur, il n'y en a point de plus naturel, de plus universel, de plus invincible que la prière. L'enfant s'y porte avec une docilité empressée. Le vieillard s'y replie comme dans un refuge contre la décadence et l'isolement. La prière monte d'elle-même sur les jeunes lèvres qui balbutient à peine le nom de Dieu, et sur les lèvres mourantes qui n'ont plus la force de le prononcer. Chez tous les peuples, célèbres ou obscurs, civilisés ou barbares, on rencontre à chaque pas des actes et des formules d'invocation. Partout où vivent des hommes, dans certaines circonstances, à certaines heures, sous l'empire de certaines impressions de l'âme, les yeux s'élèvent, les mains se joignent, les genoux fléchissent pour implorer ou pour rendre grâces, pour adorer ou pour apaiser. C'est à la prière que l'homme s'adresse, en dernier re-

cours, pour combler les vides de son âme ou porter les fardeaux de sa destinée ; c'est dans la prière qu'il cherche, quand tout lui manque, de l'appui pour sa faiblesse, de la consolation dans ses douleurs, de l'espérance pour sa vertu.

Persone ne méconnaît la valeur morale de la prière. Par cela seule qu'elle prie, l'âme se soulage, se relève, s'apaise, se fortifie ; elle éprouve, en se tournant vers Dieu, ce sentiment de retour à la santé et au repos qui se répand dans le corps quand il passe d'un air orageux et lourd dans une atmosphère sereine et pure. Dieu vient en aide à ceux qui l'implorent, avant et sans qu'ils sachent s'il les exaucera. (Guizot.)

VIII. LES DEUX FRÈRES.

Jérusalem était un champ labouré ; deux frères possédaient la partie de terrain où s'élève aujourd'hui le temple (1) ; l'un de ces frères était marié et avait plusieurs enfants, l'autre vivait seul ; ils cultivaient en commun le champ qu'ils avaient hérité de leur mère. Le temps de la moisson venu, les deux frères lièrent leurs gerbes, et en firent deux tas égaux qu'ils laissèrent sur le champ. Pendant la nuit, celui des frères qui n'était pas marié eut une bonne pensée ; il se dit à lui-même : Mon frère a une femme et des enfants à nourrir, il n'est pas juste que ma part soit aussi forte que la sienne ; allons, prenons de mon tas quelques gerbes que j'ajouterai secrètement aux siennes, il ne s'en apercevra pas, et ne pourra ainsi le (2) refuser. Et il fit comme il avait pensé. La même nuit, l'autre frère s'éveilla et dit à sa femme : Mon frère est jeune, il vit seul et sans compagnie, il n'a personne pour l'assister dans son travail et pour le consoler de ses fatigues ; il n'est pas juste que nous prenions du champ commun autant de gerbes que lui ; levons-nous, allons et portons secrètement à son tas un certain nombre de gerbes, il ne s'en apercevra pas demain, et ne pourra ainsi le (2) refuser. Et ils firent comme ils avaient pensé. Le lendemain, chacun des deux frères se

(1) Ce n'est qu'une légende, c'est-à-dire une tradition populaire qui n'a peut-être pas de fondement réel. La Bible nous dit seulement que le temple fut bâti sur la montagne de Sion ; tout le reste est un fruit de l'imagination.—Ch. Lorov.

(2) Les, rappelant l'idée de gerbes, nous paraît plus grammatical.

rendit au champ, et fut bien surpris de voir que les deux tas étaient toujours pareils; ni l'un ni l'autre ne pouvait inté-rieurement se rendre compte de ce prodige; ils firent de même pendant plusieurs nuits de suite; mais comme chacun d'eux portait au tas de son frère le même nombre de gerbes, les tas demeuraient toujours égaux, jusqu'à ce qu'une nuit, tous deux s'étant mis en sentinelle pour approfondir la cause de ce mystère, ils se rencontrèrent portant chacun les gerbes qu'ils se destinaient mutuellement.

Or, le lieu où une si bonne pensée était venue à la fois et si persévèrement à deux hommes, devait être une place agréable à Dieu, et les hommes la bénirent et la choisirent pour y bâtir une maison de Dieu. (LAMARTINE—*Légende arabe.*)

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Un jambon pesant 19 livres coûte \$3.42. Combien, à ce prix, coûterait un jambon pesant $13\frac{1}{2}$ livres? (Réponse: \$2.43.)

Solution:

$$\frac{\$3.42}{19} = \$0.18, \text{ prix de 1 livre de jambon.}$$

Et $\$0.18 \times 13\frac{1}{2} = \2.43 , ce que coûterait un jambon de $13\frac{1}{2}$ livres.

II. Un laitier vend, en moyenne, par jour $15\frac{1}{2}$ pintes de lait à 6 centins la pinte. A combien se montera le produit de cette vente pendant 10 semaines? (Réponse: \$65.10.)

Solution:

$10 \times 7 = 70$, nombre de jours contenu dans 10 semaines.

$70 \times 15\frac{1}{2} = 1085$, nombre de pintes de lait vendu pendant ce temps.

$1085 \times 6c. = \$65.10$, produit de la vente.

III. Une société composée de 15 personnes fait construire un chemin de 2 milles et 18 arpents, à raison de \$5.75 l'arpent. Trouver ce que chaque personne devra payer. (Réponse: \$28.36 $\frac{2}{3}$.)

Solution:

$2 \text{ milles} + 18 \text{ arp.} = 2 \times 28 + 18 = 74$, longueur du chemin à construire, exprimée en arpents (1 mille = 28 arpents).

$74 \times \$5.75 = \425.50 , ce que devra coûter le chemin.

$\$425.50$

$\frac{\$425.50}{15} = \$28.36\frac{2}{3}$, ce que chaque personne devra payer.

IV. Un homme a acheté une propriété de la contenance de 25 verges; il l'a payée \$70, et l'a revendue au prix de 60 centins le pied. Combien a-t-il gagné? (Réponse: \$65.)

Solution:

$25 \overline{\times} 9$ (valeur d'une verge carrée exprimée en pieds) = 225 pieds.

\$70

$\frac{\$70}{225} = \$0.31\frac{1}{3}$, ce qu'a coûté le pied.

225

$\$0.60 - \$0.31\frac{1}{3} = \$0.28\frac{2}{3}$, ce que cet homme a gagné par pied.

$225 \times \$0.28\frac{2}{3} = \65 , ce qu'il a gagné en tout.

V. Un employé gagne par an \$1250; il dépense \$22.50 par mois pour sa nourriture et son logement, et \$375.50 annuellement pour son vêtement et autres dépenses. Combien lui reste-t-il au bout de chaque année? (Réponse: \$604.50.)

Solution:

$\$22.50 \times 12 = \270 , ce que cet employé dépense annuellement pour sa nourriture et son logement.

$\$270 + \$375.50 = \$645.50$, ce qu'il dépense en tout.

$\$1250 - \$645.50 = \$604.50$, ce qui lui reste à la fin de chaque année.

VI. Vingt-cinq maçons gagnent ensemble \$937.50 dans l'espace de 15 jours. Ils payent pour pension, chacun 75 centins par jour. Combien revient-il à chacun? (Réponse: \$26.25.)

Solution:

$75c. \times 25 = \$18.75$, ce que coûte par jour la pension des 25 maçons.

$\$18.75 \times 15 = \281.25 , ce que coûte leur pension pendant 15 jours.

\$937.50 — \$281.25 = \$656.25, ce qui reste à partager entre les 25 maçons.
 $\frac{656.25}{25} = \$26.25$, ce qui revient à chaque maçon.

VII. Un jardin rectangulaire, quatre fois plus long que large, mesure 45 pieds de largeur. On demande 1° la surface de ce jardin, et 2° la quantité de choux qu'on y récoltera, sachant que chaque verge carrée devra en contenir 6. (Réponse : 1° 900 verges ou 8100 pieds carrés ; 2° 5400 choux.)

Solution :

45 pds. × 4 = 180 pds., longueur du jardin.
 180 pds. × 45 pds. = 8100 pds., surface du jardin.
 $\frac{8100}{9} = 900$, surface du jardin exprimée en verges carrées.
 900 × 6 = 5400, nombre de choux qu'on y récoltera.

VIII. Deux particuliers achètent, le premier les $\frac{3}{8}$ d'une pièce de drap, le dernier les $\frac{2}{8}$ du reste. On demande quelle est la longueur de cette pièce, sachant que le dernier acheteur reçoit pour sa part 8 verges. (Réponse : 32 verges.)

Solution :

$\frac{8}{8} - \frac{3}{8} = \frac{5}{8}$ = ce qui reste de la pièce, la part du premier acheteur étant prise.
 Les $\frac{2}{8}$ de ce reste = $\frac{5}{8} \times \frac{2}{5}$
 $= \frac{10}{40} = \frac{1}{4}$ de la longueur totale de la pièce.

Mais ce $\frac{1}{4}$, d'après les conditions du problème, étant égal à 8 verges, la longueur de la pièce sera, par conséquent, égale à 4 fois ce dernier nombre, ou 32 verges.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. Un père partage sa fortune entre ses deux enfants, de manière que leurs parts soient inversement proportionnelles à leurs âges. Ils sont respectivement âgés de 12 et de 15 ans. La part de l'aîné devant être de \$2530, quelle sera 1° la part de l'autre, 2° la somme à partager ?

Solution :

Soit x = la part du plus jeune enfant ;
 Alors, les parts de ces enfants étant, d'après les données du problème, inversement proportionnelles à leurs âges, nous aurons l'équation—

$$\frac{15}{12} = \frac{x}{\$2530}$$

$$12x = \$37950 ;$$

$$x = \frac{\$37950}{12}$$

$$\text{D'où } x = \frac{\$37950}{12} = \$3162.50,$$

part du plus jeune enfant ;

Et $\$3162.50 + \$2530 = \$5692.50$, somme à partager,

II. Un cultivateur voulant bâtir une maison, se dit : Si je vends mon grain \$3.40 le minot, j'aurai \$580 de reste lorsque mes dépenses seront payées ; mais si je ne le vends que \$2.50, il me manquera un $\frac{1}{2}$ du prix. Trouver le nombre de minots de grain que ce cultivateur a à vendre, et le prix de la maison à bâtir.

Solution :

Soient x minots = la quantité de grain que possède le cultivateur ;

Alors x minots à \$3.40 = \$3.40x = le prix de la maison — \$580.

Et x minots à \$2.50 = \$2.50 = $\frac{1}{2}$ du prix de la maison.

Par conséquent, $(340x - 58000) \frac{1}{2} = 250x$ (les piastres étant réduites en centins),

$$2040x - 348000 = 1750x,$$

$$2040x - 1750x = 348000,$$

$$290x = 348000 ;$$

$$x = \frac{348000}{290}$$

$$\text{D'où } x = \frac{348000}{290} = 1200,$$

nombre de minots de grain que possède le cultivateur.

Et $1200 \times \$3.40 - \$580 = \$3500$,
prix de la maison à bâtir.

III. On veut placer \$12000, partie à $4\frac{1}{2}\%$, et partie à $5\frac{1}{2}\%$, de manière à ce qu'on reçoive annuellement \$605.00 d'intérêt. Trouver combien on doit placer à chaque taux.

Solution :

Soit $x =$ la somme placée à $4\frac{1}{2}\%$;

Alors $\$12000 - x =$ " " $5\frac{1}{2}\%$;

$$\frac{4\frac{1}{2}x}{100} = \frac{9x}{200} = \text{l'int. provenant du 1er placement;}$$

$$\frac{(\$12000 - x) 5\frac{1}{2}}{100} = \frac{(\$12000 - x) 11}{200}$$

$$\frac{\$12000 - 11x}{200} = \text{l'int. provenant du 2d placement.}$$

Mais, d'après les données du problème, la somme de ces deux intérêts partiels étant égale au revenu annuel, nous aurons l'équation—

$$\frac{9x}{200} + \frac{\$12000 - 11x}{200} = \$605,$$

$$9x + \$12000 - 11x = \$121000,$$

$$- 2x = -\$11000;$$

$$D'où x = \frac{\$11000}{2} =$$

\$5500, somme placée à $4\frac{1}{2}\%$.

Et $\$12000 - \$5500 = \$6500$, somme placée à $5\frac{1}{2}\%$.

IV. D'une somme d'argent on ôte 50 fr. de plus que la moitié; du reste on ôte 30 fr. de plus que la cinquième partie; du second reste on ôte 20 fr. de plus que le quart; à la fin, il reste 10 fr. Quelle était la somme? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ somme cherchée;

$$\text{Alors } \frac{x}{2} - 50 = \frac{x-100}{2} = \text{1er reste;}$$

$$\left\{ \frac{x-100}{2} \right\} \frac{4}{5} - 30 = \frac{4x-400}{10} - 30$$

$$= \frac{4x-700}{10} = \text{2d reste;}$$

$$\left\{ \frac{4x-700}{10} \right\} \frac{3}{4} - 20 = \frac{12x - 2100}{40}$$

$$- 20 = \frac{12x-2900}{40} = \text{3e resté;}$$

Mais, d'après les données du problème, ce dernier reste étant égal à 10 fr., nous aurons l'équation—

$$\frac{12x-2900}{40} = 10,$$

$$12x-2900 = 400,$$

$$12x = 3300;$$

$$D'où x = \frac{3300}{12} = 275 \text{ fr.}$$

somme cherchée.

V. Un homme riche lègue par testament une certaine somme à trois de ses domestiques; son valet de chambre doit en recevoir 200 fr. et la moitié du reste; le cuisinier, la cinquième partie du premier reste plus 400 fr., et le reste, qui est de 520 fr., est pour le cocher. A combien se monte le legs? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ montant du legs;

$$\text{Alors } 200 + \frac{x-200}{2} = \frac{400 + x-200}{2} =$$

$$\frac{x+200}{2} \quad \text{ce que doit recevoir le } \overset{\text{valet}}{\text{cocher;}}$$

$$x - \frac{x+200}{2} = \frac{2x-x-200}{2}$$

$$= \frac{x-200}{2} = \text{ce qui reste du legs}$$

dans le 1er cas;

$$\left\{ \frac{x-200}{2} \right\} \frac{1}{5} + 400 = \frac{x-200}{10}$$

$$+ 400 = \frac{x + 3800}{10} = \text{ce que doit}$$

recevoir le cuisinier ;

$$\frac{x-200}{2} - \frac{x + 3800}{10} = \frac{5x-1000-x-3800}{10}$$

$$= \frac{4x-4800}{10} = \text{ce qui reste du legs}$$

dans le 2d cas, et qui doit revenir au cocher ;

Mais, d'après les conditions du problème, ce dernier reste étant égal à 520 fr., nous aurons l'équation--

$$\frac{4x-4800}{10} = 520,$$

$$4x-4800 = 5200,$$

$$4x = 10000 ;$$

$$D'où x = \frac{10000}{4} = 2500 \text{ fr., mon-}$$

tant du legs.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

LE CANADA JUGÉ A L'ÉTRANGER

Sous le titre : " Législation scolaire au Canada, " nous lisons dans le *Messageur du Sacré-Cœur* de Toulouse :

" Quoi de plus douloureux que de voir des Chambres françaises nous contraindre à rougir et à regretter d'être Français !—Et comment ne pas éprouver ce sentiment, lorsqu'on compare les lois d'oppression votées par notre parlement avec la législation si équitable adoptée à l'égard des catholiques du Canada ? Naguère, les journaux anglais publiaient une invitation adressée aux catholiques d'Europe, pour les pousser à émigrer dans les immenses régions livrées à la culture, dans l'Amérique anglaise, par la construction des chemins de fer.

" Aux avantages matériels qu'offrent ces contrées, où le terrain, vendu à très-bas prix, rapporte, dès la seconde année, beaucoup plus que le prix d'achat, se joignent des avantages moraux plus précieux encore, puisqu'ils garantissent la pleine jouissance des libertés les plus chères au chrétien.

" Ce n'est pas seulement dans la province du Bas-Canada, où les catholiques sont en majorité, qu'ils jouissent de la liberté d'éducation la plus complète ; mais dans les provinces même où ils sont en minorité, un nombre quelconque de familles peut se réunir, composer un syndicat auquel est accordée la personnalité civile. et fonder, sous la direction de ce syndicat, autant d'écoles qu'elles jugent convenable. Non seulement le gouvernement ne met aucun obstacle à la création de ces écoles exclusivement catholiques, mais il leur accorde les mêmes privilèges et les mêmes subventions qu'aux écoles officielles. Le seul genre d'enseignement que l'Etat ne tolère pas, c'est l'enseignement athée ; mais bien que la colonie dépende d'un gouvernement protestant, il accorde aux catholiques, pour l'éducation de leurs enfants, les mêmes facilités et les mêmes avantages qu'aux protestants.

" Le surintendant de l'instruction publique dans la province de Québec, M. Ouimet, rendant compte de cette législation, dans le premier Congrès catholique canadien-français, terminait son exposé par ces paroles qui seraient bien propres à ouvrir les yeux de nos législateurs, si la haine sectaire ne les aveuglait :

" Dans notre province, nous devons le reconnaître, l'Eglise et l'Etat se sont toujours donné fraternellement la main pour toutes les questions importantes en rapport avec l'éducation : tous les deux ont une mission à laquelle ils ne peuvent faillir, sans qu'il en résulte aussitôt de profondes perturbations dans la société... Deux grands intérêts se rencontrent sur le même terrain : l'intérêt religieux et l'intérêt social ; mais entre tous les deux, il ne doit pas y avoir de conflit ; il doit, au contraire, y avoir concours. A l'Eglise il faut des chrétiens, à l'Etat il faut des citoyens. Or, comme entre ces deux qualités il y a des relations intimes et profondes ; comme le chrétien sincère est toujours un bon citoyen, l'E-

“ glise et l'Etat doivent combiner leurs efforts pour arriver à cette œuvre sublime, l'élévation de l'homme... C'est cette union féconde de l'Eglise et de l'Etat qui donne à un peuple les plus sûres garanties de prospérité pour le présent et de sécurité pour l'avenir.”

Adresse de M. J. T. Dorais à la distribution des prix aux élèves de l'Académie du Village St. Jean-Baptiste (Hochelaga).

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Après une campagne longue et pénible entreprise contre un ennemi puissant et redoutable, avec quelle joie officiers et soldats ne rentrent-ils pas dans leurs foyers, pour se reposer des fatigues sans nombre endurées pour le salut de la patrie commune, et recevoir la récompense due à leurs travaux ! Tels sont, Mesdames et Messieurs, les sentiments qui nous animent en ce moment.

Après avoir combattu, avec des alternatives de succès et de revers, l'ignorance, cet ennemi de tout progrès intellectuel et moral, les professeurs et les élèves de l'Académie St. Jean-Baptiste sont heureux de saluer en ce jour, qui est celui de la victoire pour un grand nombre, un auditoire aussi nombreux et aussi sympathique.

C'est pour nous, Mesdames et Messieurs, un grand honneur que vous nous faites, et la plus grande preuve que vous puissiez donner de l'intérêt que vous portez à nos élèves ; puissent-ils répondre à votre attente et correspondre à vos désirs !

Notre but, en vous conviant aujourd'hui dans cette enceinte, est de montrer d'une manière évidente à cette génération que nous sommes chargés de former tout l'intérêt que nous lui portons ; de prouver à ces jeunes enfants que nous ne sommes pas indifférents à leurs luttes, mais qu'au contraire, nous pensons à eux, nous les suivons pas à pas dans le sentier aride et souvent épineux de la science ; que leurs combats sont les nôtres, de même que leurs succès et leurs revers. C'est en entourant ainsi la jeunesse de tendres soins, de bienveillante sollicitude, en nous tenant pour ainsi dire constamment sur sa route pour en éloigner les obstacles et en signaler les

écueils, que nous réussissons à donner à la Religion une génération de chrétiens fervents, et à la Patrie d'utiles et honorables citoyens.

Ah ! Mesdames et Messieurs, quelle tâche aride que celle de l'éducation de la jeunesse ! Mais aussi quelle riche moisson en perspective ! Quand je songe à la gravité de l'œuvre, je ne puis m'empêcher de frémir ; espérons qu'il nous sera d'autant plus pardonné que la responsabilité qui pèse sur nous est plus grande.

En effet, “ l'enseignement n'est pas un métier vulgaire, quoi qu'on en dise, ni même un art ordinaire. Le peintre, l'artiste ne travaillent que sur une matière inanimée ; l'instituteur a le privilège d'avoir pour matière, pour objet de ses travaux, des âmes qui vivent et pensent, que Dieu a faites à son image et qu'il destine à l'immortalité (1) ! ”

Qu'y a-t-il dans l'humanité, dit le R. P. Félix, de plus grand que l'éducation de l'homme ? Qu'y a-t-il de plus précieux pour ceux qui la reçoivent ? de plus grave pour ceux qui la donnent ? Former un homme, élever pour sa fonction le roi de la création, lui faire, en le touchant de son âme, de son cœur et de sa parole, une grandeur, une beauté, une physionomie digne de lui : quelle œuvre que cette œuvre !

Un grand nombre de personnes confondent l'instruction avec l'éducation ; à leurs yeux les deux choses sont synonymes. Cependant, rien de plus faux que cette erreur qui est encore malheureusement trop répandue, et qui fait que l'on confond trop souvent les moyens avec la fin qu'on se propose dans l'éducation. Un grand nombre de parents, il faut le dire, ne demandent pour leurs enfants que l'instruction. Beaucoup de maîtres croient aussi avoir rempli leur devoir lorsqu'ils ont travaillé, une année durant, à emmagasiner dans la mémoire de leurs élèves une foule de dates, de notions, de faits, d'idées toutes faites qui l'encombre, la surchargent sans la fortifier. C'est là une erreur fatale qui rabaisse les sublimes fonctions de l'éducateur au niveau d'un travail mercenaire, dont le seul résultat est le développement d'une faculté secondaire au grand détriment des autres facultés.

L'instruction donne à l'homme quel

(1) L'Ecole Primaire.

ques connaissances ; l'éducation fortifie les facultés par lesquelles les connaissances doivent être acquises. L'instruction fournit des instruments ; l'éducation enseigne la manière dont il faut s'en servir.

L'éducation, c'est tout ce qui sert à former des habitudes, à donner des qualités ; et parce qu'il faut que ces qualités soient stables, on les appelle habitudes ; car les habitudes sont des qualités solidement acquises, et qui ne changent que difficilement.

M. de Bonald, qui s'est occupé de l'éducation à diverses reprises au milieu de ses travaux politiques et philosophiques, s'exprime ainsi : " On doit entendre par éducation tout ce qui sert à former des habitudes, et par instruction tout ce qui donne des connaissances. L'instruction forme des savants ; l'éducation forme des hommes... ; le défaut d'instruction fait des ignorants ; le défaut de bonne éducation des hommes vicieux. Si l'éducation contrariait l'instruction, il n'y aurait peut-être pas d'académie ; mais si l'instruction contrariait l'éducation, il n'y aurait bientôt plus même de société (2).

Dans un rapport présenté au ministre sur l'enseignement secondaire en Angleterre, on lit ces belles paroles : " La grande affaire de l'éducation, aux yeux de la majorité des instituteurs anglais, est de former la volonté. Ils pensent avec raison que l'homme puissant est moins celui qui sait que celui qui veut. Savoir vouloir, savoir agir, c'est, aux yeux des Anglais, le but suprême où l'éducation doit amener l'homme. " You could if you would " : " Vouloir, c'est pouvoir. " Telle est bien la manière unanime de tous les hommes d'autorité d'entendre l'éducation ; la formation de l'esprit par rapport au cœur et à la volonté.

Mais l'instituteur, quels que soient, du reste, ses aptitudes et son dévouement, ne peut se flatter de mener à bonne fin ce grand travail de l'éducation, s'il est laissé à ses propres ressources ; il a besoin du concours éclairé des parents et de l'autorité religieuse. Il ne faut pas oublier que dans un externat, où les élèves ne sont sous la surveillance immédiate du maître que six ou sept heures par jour,

il est très difficile d'exercer un contrôle absolu sur toutes leurs actions. Ce n'est pas avec son autorité relativement restreinte et ses pouvoirs limités que l'instituteur réussira toujours à substituer des habitudes d'ordre, de travail et de piété aux habitudes d'oisiveté et de vagabondage qui se rencontrent malheureusement un peu partout où les enfants sont laissés à eux-mêmes, sans surveillance : il lui faut nécessairement tout le poids de l'autorité paternelle pour appuyer son enseignement, et la direction morale qui est la base de l'éducation. Alors on pourra espérer beaucoup de l'éducation, parce qu'une même inspiration chrétienne déterminera le but, animera les efforts, réglera le langage chez l'autorité religieuse, au foyer domestique et à l'école. Ces jeunes enfants, tendrement aimés du Divin Maître, l'objet d'une culture de même sagesse, prévenus des mêmes bénédictions, bénéficieront des lumières de ces ouvriers successifs, sans que l'opposition de vues en trouble la discipline et en paralyse les progrès.

Malheureusement, il arrive trop souvent que l'instituteur est laissé à ses propres ressources, lorsque le concours et l'appui des autorités religieuses, municipales et paternelles, lui seraient si précieux. Un simple regard sur le passé éveille en notre âme de tristes souvenirs. Combien de fois n'a-t-on pas contredit les principes du maître, dénigré ses intentions, incriminé ses actions, tourné sa discipline en ridicule ? Ne va-t-on pas même jusqu'à encourager l'insubordination, la paresse, les absences non motivées ? Quand les parents respectent l'autorité du maître, la soutiennent-ils par leurs actions ? Ne les surprend-on pas à solliciter pour leurs enfants des exceptions mal justifiées, à les retenir dans la famille, leur faisant par là trouver le séjour de l'école insupportable ? En effet, ces enfants, soumis à l'école à une discipline douce et ferme à la fois, ont profité pendant quelques mois ; ils sont devenus laborieux et obéissants ; une absence non motivée de quelques jours vient tout renverser. Ils reviennent tristes et découragés, et l'œuvre est tout à recommencer. C'est un travail plus ingrat qu'on ne pourrait le dire. Combien peu de parents nous épargnent la pénible tâche d'avoir à refaire tous les ans le tra-

(2) *Mélanges : De l'éduc. et de l'instr. — De l'éduc. dans la société*, pp. 369 et 371.

vail de l'année précédente ! Si les pères et les mères voulaient bien méditer avec nous les principes et les devoirs de l'éducation, ils ne tomberaient point dans ces fautes qui rendent inutiles le dévouement du maître. Ils ne sauraient s'imaginer quelles consolations ils donnent aux éducateurs de leurs enfants, quels concours ils leur prêtent, quand ils veulent bien paraître, je ne dis pas reconnaissants, mais appréciateurs de leur zèle. Si les maîtres voient que les parents pensent comme eux, qu'ils parlent et agissent comme eux, le plus amer de leur calice leur est épargné, et ils se livrent à leur grande mission avec le courage que donne la délivrance des appréhensions les plus douloureuses à la fois et les plus fatales aux succès.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, permettez que je m'adresse à mes élèves.

Mes chers enfants,

Dans le cours de vos études, depuis que j'ai l'honneur de vous diriger, nous vous avons souvent dit et répété que sur la jeunesse repose l'espoir de la Religion et de la Patrie. Aujourd'hui, en présence des autorités paternelle, religieuse et civile, je vous le répète encore avec plus de force, et puissiez-vous ne l'oublier jamais ! Je ne vous dirai pas en quels termes énergiques et pressants les sages de l'antiquité appelaient la sollicitude des chefs de l'Etat sur l'éducation de la jeunesse ; je ne vous parlerai pas non plus des sommes considérables que notre gouvernement distribue avec tant de largesse et de générosité pour venir en aide à l'éducation. Il serait aussi trop long d'énumérer tout ce que l'Eglise a fait dans les siècles passés et ce qu'elle fait encore de nos jours pour réaliser les espérances qu'elle se plaît à reposer sur votre avenir. Tant de témoignages de sollicitude et de dévouement ne sauraient être méconnus : les méconnaître serait faire preuve de la plus noire ingratitude. Si donc la Religion et la Patrie vous témoignent tant d'intérêt, de votre côté la reconnaissance, vos propres intérêts vous font un devoir d'y correspondre en vous efforçant, même au prix des plus grands sacrifices, de bénéficier des avantages inappréciables que vous offre l'éducation. A quelque degré de l'échelle sociale que la Providence vous destine, vous avez toujours besoin d'éducation. C'est par

l'éducation que l'homme s'élève au-dessus de ses semblables, qu'il les domine réellement. Entrez dans un atelier, dans une manufacture quelconque, et demandez au contre-maître ce qui lui a valu cette charge de confiance et de responsabilité qu'il remplit avec tant d'honneur pour lui-même et pour ses concitoyens. Il vous répondra : Ce n'est pas que je fusse meilleur que les autres, mais l'éducation que mon père a bien voulu me procurer dans ma jeunesse en m'envoyant à l'école, m'a valu ce poste de confiance que je considère comme la récompense de mon assiduité à assister aux classes.

Mais l'assistance régulière à la classe, quoique étant une des principales conditions du progrès, ne suffit pas ; il faut que vous soyez disposés à accepter la direction de vos maîtres avec une soumission aveugle ; et pour vous maintenir dans ces bonnes dispositions, vous devez voir en eux, non pas des hommes ordinaires, mais des représentants de l'autorité paternelle. Ayez donc pour eux le même respect, la même déférence que vous avez pour vos parents. Reposez en eux la plus entière confiance, car ils ne veulent que votre bien, vous préparer aux luttes et aux combats de la vie. Ne sont-ils pas, après vos parents, ceux à qui vous devez le plus de reconnaissance ? Vos parents vous donnent la nourriture corporelle ; vos maîtres vous donnent la nourriture intellectuelle, qui développe vos intelligences et forme vos cœurs aux vertus chrétiennes et civiques ; car il est écrit : *"L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."* Fuyez l'oisiveté comme étant la mère de tous les vices ; rappelez-vous que le travail est une loi imposée à tous dans la personne d'Adam au paradis terrestre, et que nul ne saurait s'y soustraire impunément. Respectez l'autorité partout où elle réside, vous rappelant que toute autorité vient de Dieu. Appliquez-vous, avant tout, à acquérir les connaissances qu'on exige aujourd'hui d'un jeune homme qui désire embrasser un état de vie. Quant au choix de cet état de vie et au temps qu'il convient d'y songer, reposez-vous sur l'expérience de vos parents aidés de vos maîtres, et surtout sur les lumières de vos directeurs de conscience. Avec de semblables guides, le choix d'état de vie vous sera facile et bon, parce que

Dieu aura été consulté dans la personne de ses représentants.

Tels sont, mes chers enfants, les quelques conseils que j'ai cru devoir vous donner avant que vous nous quittiez pour les vacances ; j'ose espérer que vous les prendrez en bonne part et les mettrez en pratique.

LECTURE POUR TOUS.

TAILLE DE QUELQUES GÉANTS.

Le géant Galbara, transporté de l'Arabie à Rome sous l'empereur Claude, avait près de 10 pieds. Funman, qui vivait plus tard, avait 11½ pieds. Le chevalier Sporg, dans son voyage au pic du Ténérife, trouva, dans l'une des cavernes de cette montagne, une mâchoire d'homme qui avait 86 dents, et il constata que le géant à qui elle avait appartenu, devait mesurer 15 pieds. Le géant Ferragus, tué par Arlando, neveu de Charlemagne, avait 18 pieds. En 1614, près de St-Germain (France), on trouva la tombe du géant Isoret ; elle avait 20 pieds. Le géant Buart avait 22 pieds. En Italie, on a trouvé trois squelettes dont deux mesuraient 30 et l'autre 33 pieds ; chacune des dents de l'un de ces squelettes pesait cinq onces, et chaque squelette mesurait dix pieds aux épaules.

LE PASSAGE DE VÉNUS EN 1882

Nous lisons dans le *Monde* :

Le 6 décembre 1882 aura lieu un nouveau passage de la planète Vénus sur le soleil. L'observation de ce phénomène, qui ne se reproduira pas qu'en l'an 2,002 est, pour les progrès de la science astronomique, d'une nécessité absolue.

Cette observation doit avoir, en effet, pour résultat principal, de réduire notablement les incertitudes qui subsistent encore aujourd'hui sur la distance exacte du Soleil à la Terre, incertitudes qui privent la science moderne de données positives sur toutes les dimensions du système solaire.

Les premiers passages de Vénus dont on ait gardé le souvenir, sont ceux des 6 décembre 1631, et 4 décembre 1639. Mais ces phénomènes ont été observés à titre de simple curiosité, et sans que la science en ait tiré aucun bénéfice.

En 1761, l'observation du phénomène sur divers point du globe ne donna point de résultats. L'observation de 1769, quoique plus sérieuse, laissa planer, sur la valeur de la parallaxe, une incertitude qui durait encore en 1874, au moment ne l'observation du passage du 9 décembre.

A cette époque, toutes les nations voulaient prendre part à l'étude du grand événement scientifique qui se préparait. Six missions, trois australes et trois boréales, furent organisées par l'Académie des sciences française. Les études faites alors, avec tous les moyens dont la science dispose, ont besoin d'être complétées par de nouveaux travaux en 1882, travaux qui ne pourraient être repris qu'en l'an 2002, si l'observation actuelle était négligée.

Huit missions seront chargées d'observer le passage de Vénus du 6 décembre 1882. Il n'y en avait que six en 1874 ; mais il a paru sage d'augmenter le nombre des stations, afin de tenir compte à l'avance des succès partiels probables.

Le ministre de la marine a réclamé pour la marine française l'honneur de se charger des quatre expéditions australes, qu'il confiera aux officiers les plus savants. De son côté, le ministre de la guerre a demandé qu'une mission du Nord fût réservée à ses officiers d'état-major. M. d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences, s'est mis à la disposition de la commission pour en diriger une. L'observatoire de Paris et la commission de Vénus se chargent des deux autres.

La compagnie des messageries maritimes et les compagnies de chemins de fer ont offert des réductions considérables, qui rendront l'exécution plus facile. Enfin, il y a lieu de compter sur une entente cordiale entre l'Angleterre et la France, pour l'organisation de leurs missions respectives.

Tout permet donc d'espérer que l'on pourra, cette fois, obtenir des résultats scientifiques qui compteront parmi les plus importants de notre époque.

A L'INDEX

Un décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 27 juin 1881, condamne et prohibe les ouvrages suivants :

Burnouf Emile. — "Las cience des religions." Paris, Maisonneuve & Cie, 1876.

Renan Ernest, membre de l'Institut, "L'Antechrist." Paris, Michel Lévy et frères, éditeurs, 1873.

"L'Eglise Chrétienne." Paris, Calman-Lévy, éditeur, 1879.

Jaccoliot Louis. — "Les fils de Dieu." Paris, 1875.

— "Le Paria dans l'humanité," 1876.

— "Genèse," de l'humanité, Fétichisme, Polythéisme, Monothéisme," Paris, 1876.

"Histoire des Vierges," 1879.

Gregorovius Ferdinando. — "Le tombe dei Papi," Prima traduzione italiana rivista ed accresciuta dall'autore. Un volume. Roma, Fratelli, Bocca et Comp. Lib. édit. 1879.

"Urbano VIII e la sua opposizione alla Spagna ed all'Imperatore. Episodio della guerra dei trent'anni." Un volume. Roma, Fratelli, Bocca, etc., 1879.

Casalis Bernardo, avocate. — "Libro di lettura per il popolo italiano." Saluzzo, tipographia Fratelli Lobetti-Bodoni, 1880.

Marselli Niccola. — "Le origini dell'Umanità." Torino e Roma, Ermanno Loescher 1879.

— "Le grandi Razze dell'Umanità." Torino, etc., 1880.

"Auctor" (Migorel, curé de Malétable,) "operis qui titulus" : "La semaine ou le 3e commandement de Dieu" cum prefatione me, et numismate panni coloris rubri in quo hæc verba leguntur. "Dieu le veut et N.-D. de la Salette", "Prohib." Decr. 6. "Decembris 1875, laudabiliter se subjecit et opus reprobativ."

STATISTIQUES RELIGIEUSES.

HIÉRARCHIE CATHOLIQUE EN 1881.

Cardinaux-évêques	6
Cardinaux-prêtres	46
Cardinaux-diacres	11
Total	63

Il y a encore 1 cardinal nommé par Grégoire XVI ; 48 ont été nommés par Pie IX, et 14 par Léon XIII.

Il y a de plus 3 cardinaux créés et réservés *in pecto*.

Le total des titres hiérarchiques est de 1135, dont 1031 sont actuellement occupés, savoir :

Cardinaux	63
Eglises titulaires et diaconies retenues en commende	2
Patriarches des deux rites	11
Archevêques du rite latin	137
Evêques du rite latin	600
Archevêques et évêques du rite oriental	51
Nullius dio œseos	14
Archevêchés et évêchés retenus en administration	13
Délégués apostoliques	6
Vicaires apostoliques	26
Préfets apostoliques	102
Vicariats et préfectures en administration	6
	1031

Sur le nombre des archevêques et des évêques signalés dans les statistiques qui précèdent, il y en a 290 auxquels sont assignés des titres *in partibus infidelium*, et 99 dont les sièges sont immédiatement soumis au pape.

Léon XIII a érigé 3 archevêchés, 8 évêchés, 6 vicariats apostoliques, et 3 préfectures apostoliques.

(Dans les statistiques ci-dessus ne sont pas comprises les nominations que le pape a faites récemment.)

Pensées diverses.

La main des paresseux ne produit que l'indigence ; la main des courageux produit l'abondance et la richesse. — PROV. 10, 4.

Ne cesse point d'arroser nonobstant l'eau du ciel. — PROVERBE PORTUGAIS.

Dieu est bon ouvrier ; cependant il veut qu'on l'aide. — PROVERBE BASQUE.

Vite et bien ne vont jamais ensemble.

PROVERBE ITALIEN.

Il n'y a pas de plus grand voleur qu'un mauvais livre. — PROVERBE ITALIEN.

Si vous aimez la vie, ne prodiguez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

FRANKLIN.

Gagner ce qu'on peut et utiliser ce qu'on gagne, c'est la vraie pierre philosophale.

PROVERBE ALLEMAND.

Commencé est à demi gagné.—PROV. ALLEMAND.

Votre estomac est le cheval qui porte tout votre bagage : avec de sages ménagements, il peut vous mener loin ; mais si vous le chargez outre mesure, ou ne lui laissez pas de repos, il laissera votre bagage en route.—SIMON DE NANTUA.

Gouverne ta maison, et tu sauras combien coûte le bois et le riz ; élève tes enfants, tu sauras combien tu dois à ton père et à ta mère.

PROVERBE CHINOIS.

Que le nom d'eau-de-vie ne vous trompe pas : elle ne fait vivre personne, et a fait mourir bien des gens—SIMON DE NANTUA.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur.—FRANKLIN.

Le prêtre et l'ouvrier.

Par une matinée d'hiver, on remarquait dans une des rues du faubourg Saint-Germain (Paris) toute une pauvre famille d'Alsaciens, l'aïeule, la mère et quatre petits enfants. A voir leurs visages fatigués et leurs haillons en lambeaux, on jugeait qu'ils venaient de bien loin. Assis sur le bord du trottoir, ils tendaient la main, en silence, aux passants assez rares de ce quartier peu fréquenté.

Un ouvrier, portant sous son bras une boîte de fer-blanc qui contenait son diner, s'arrête devant ce groupe, et voyant les enfants crier :

« — Ne pleurez pas, leur dit-il, il y a encore des braves gens..... tenez, mangez cette soupe..... Et vous, bonne mère, voilà pour vous du fricot et du pain. Ce n'est guère ; mais courage, d'autres feront mieux peut-être..... »

En effet, quelques personnes surviennent Les pièces petites et grosses commencent à rouler autour des pauvres gens : car chacun se sentait ému de l'exemple de l'ouvrier.

Un vieux prêtre, qui l'avait aperçu de loin, s'approche, lui serre les mains, et lui dit les larmes aux yeux :

« — Mon ami, et votre diner maintenant comment allez-vous faire ?

— Monsieur le curé, je me serrerai le ventre jusqu'à ce soir.

— Mais c'est bien long..... jusqu'à ce soir.

— N'ayez pas peur, merci de votre bonté ; la joie que j'éprouve en voyant le bonheur de ces pauvres gens, m'encourage et me donnera de la force pour toute la journée.

— Ah ! mon ami, votre charité me touche. Tenez, acceptez donc cette pièce de cinq francs. »

Et ce bon prêtre la mit de force dans la main de l'ouvrier.

Celui-ci hésite, puis accepte..... Mais, se dirigeant vivement vers la pauvre famille, il dit à la mère :

« — J'ai de l'ouvrage, moi. Vous n'en aurez peut-être pas d'ici à longtemps. Prenez ceci, cela vient du bon Dieu. »

(Petites Lectures.)

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Paris, octobre 18...

La bonne tante Clément, si utile à son neveu et à sa nièce par ses sages conseils, son bon sens gaulois, l'appui de sa fortune, ses libéralités bien entendues, ne laisse pas que d'être parfois gênante dans l'éducation dont je suis chargée. Elle témoigne aux deux aînées de mes élèves une préférence visible et sensible, justifiée, à ses yeux, par l'extrême beauté de Berthe et par les qualités positives de Fernande. La bonne dame est bien de son temps ; sous l'empire, on tenait beaucoup à la beauté, et les beaux visages réguliers allaient de compagnie avec les chaises curules et les meubles antiques. Aussi, Berthe, aux traits fins et fiers, aux longs yeux noirs, au teint éclatant, aurait son amitié exclusive, si Fernande n'avait su en captiver une large part par son bon sens, son flegme et son goût instinctif pour les biens de ce monde. Pour

la pauvre petite Claire, si pâle, si délicate, tante Clément ne la regarde guère et ne l'embrasse jamais ; elle dit, en en parlant avec un mépris mal déguisé : "Que deviendra cette petite poupée ? Ca n'a ni sang ni vie... ça sera une vieille fille, une vieille dévote... Je crois la voir, vivant entre une cage à serins et une niche à chien, et donnant à dîner aux vicaires de sa paroisse... bonne à rien, préférant les bêtes aux gens, je la vois d'ici..."

L'innocent objet de cette antipathie ne s'en doute guère, et n'en aime pas moins la chère tante ; Claire est tout âme, elle aime comme elle vit, et, si je la vois d'ici, je la vois triste et souffrante, peut-être, mais, néanmoins, consolation et joie de ce qui l'entoure.

Paris, juin 18...

La grande action est faite : Berthe et Fernande se sont approchées ensemble de la sainte table ; elles s'en sont approchées avec un cœur pur, mais non pas fervent, avec une foi sincère, mais non pas vive. J'aurais voulu mieux pour le Dieu qui nous a tant aimés, mais quels que soient mes efforts, comment parvenir à triompher de l'atmosphère qui nous entoure, atmosphère glaciale, alors qu'elle n'est pas hostile ! Mes pauvres enfants ! le bon Dieu a entendu les vœux que je formais pour leur fidélité et leur bonheur, en ce jour solennel, limite de l'enfance et de l'adolescence ; mais que je voudrais pouvoir davantage ! que je voudrais diriger librement vers Dieu les premiers élans de ces âmes qui s'ignorent, et les conduire, au début du voyage, avant qu'elles ne s'égarent, dans la route de la vérité et de l'amour ! Un auteur a dit en parlant de l'adolescence : "Ne sent-on pas qu'il faut diriger vers Dieu cet accroissement de vie, donner un objet à ce nouveau désir d'admiration et d'amour ? Quel autre objet que Dieu sera digne de le satisfaire ? quel autre objet méritera le culte constant qu'une femme a besoin de rendre ? quel autre ne lui sera jamais enlevé par la mort ou l'indifférence ? quel autre la gardera toujours sur la route du devoir ? quel autre communiquera de la sainteté à cet enchantement de la jeunesse, à cette mélodie secrète qui

"célèbre les joies de la vie quand l'âme ne pressent pas celles du ciel (1) ?"

Le puis-je, quand cette pensée me vient et m'afflige, une autre me console, c'est celle de Claire ; cette enfant est d'un naturel si pieux et si doux, qu'il semble qu'on n'ait pas besoin de lui enseigner les vertus chrétiennes ; ce qu'on pourrait lui apprendre, elle le pratique : patiente dans ses souffrances, douce avec ses sœurs, obéissante à ses parents, charitable envers les pauvres, à qui seuls appartiennent les petites et les grosses pièces de sa cassette ; et enfin, résignée à la volonté de Dieu dans l'épreuve d'une longue infirmité. Ah ! si madame Clément comprenait la beauté morale voilée sous cet extérieur disgracié, elle comprendrait aussi, peut-être, le Dieu qui agit sur les cœurs des petits et des simples, et elle lui soumettrait le sien !...

Mon pauvre cœur, qui s'est attaché à cette famille d'adoption, est parfois cruellement oppressé par ces craintes, plus aiguës encore lorsqu'une personne âgée les inspire ; il semble qu'on la voie marcher, les yeux bandés, au bord glissant d'un abîme et qu'il soit défendu de crier pour l'avertir !

Paris, novembre 18...

Nous avons reçu, il y a quelque temps, un billet de faire part, annonçant le décès de madame Fauconnier, et, depuis lors, je m'inquiétais de la destinée de la pauvre Christine. Hier, une autre vieille amie de madame de la Perne vint la voir ; après les lieux communs de la conversation, les hélas ! sur la mort de madame Fauconnier, suivis de quelques malins commentaires sur sa manière d'être et de vivre, je me suis hasardée à demander des nouvelles de la demoiselle de compagnie.

"Ah ! elle est heureuse, maintenant ! plus heureuse qu'au temps où vivait cette chère madame Fauconnier, dix fois plus hypocondriaque qu'elle n'était infirme. Elle a été couchée sur le testament de sa maîtresse, pour une route égale aux honoraires qu'elle recevait, et la bonne demoiselle, libre d'entraves, s'en est allée vivre en Saintonge, à Royan, je crois... On dit qu'un vieux grand-père,

(1) Madame Necker de Saussure, de l'Éducation progressive tome III.

dont ellé était l'unique soutien, est mort à la même époque que madame Fauconnier... C'est une fille fort estimable que mademoiselle Christine, une douceur d'ange et une adresse de fée...'

Elle continua pendant quelque temps, et madame Fauconnier et Christine eurent l'honneur de défrayer la conversation. J'étais heureuse de ce dénouement, et je pensais qu'un jour viendrait où moi aussi, peut-être, j'irais goûter le repos, la solitude, et dans quelque site choisi, abriter, près de l'église, les dernières années de ma vie. Bonne Christine, ouvrière courageuse, elle a accompli sa tâche, elle a bien mérité ce repos et cette liberté, dans le pays de ses pères, et non loin des tours qui furent leur berceau... Et je gage que dans son étroite fortune, elle trouvera encore moyen de faire du bien. Je salue en idée

Ses petits pénates d'argile,
Compagnons de sa pauvreté...

et je voudrais m'y voir...

Paris, décembre 18...

Je viens d'éprouver une grande joie du cœur que je dois à ma chère Léonide. Elle m'a parlé avec confiance de sa position et des soucis que lui donne l'avenir de ses fils, et avec une amitié de sœur, elle a accepté ce que je lui ai offert. Je ferai les frais de l'éducation d'un de ses fils, de Paul, qui ressemble tant à notre père. Quel bonheur! quand je puis rendre à ma sœur un de ces services qui lient entre elles les âmes, il me semble que je vois mon père et ma mère me sourire, et que je retrouve sur leurs visages chéris cette expression de plaisir qui les animait lorsqu'ils me disaient autrefois: "Julie, c'est bien!" Alors, le lien se renoue, et je sens que nous ne sommes pas séparés pour toujours. Je vais écrire une bonne lettre à Léonide, pour la remercier d'avoir accepté, car elle m'a fait tant de joie que je suis mille fois son obligée.

Paris, aviiil 18 (1)...

J'avais remarqué depuis longtemps l'altération que les années ont fait subir au caractère de madame Clément, autre-

(1) Trois ans d'intervalle sans événements.

fois vive mais ronde, rude mais gaie, faisant succéder les caresses aux coups de boutoir; elle est devenue, avec l'âge et les infirmités, quinteuse, difficile et surtout méfiante. Madame de la Perne est celle qui souffre le plus de cette humeur, quoique, à coup sûr, elle ne mérite pas d'être traitée avec si peu d'égards; mais son mari lui-même reçoit les écla-boussures du *spleen* de la tante. Elle blâme surtout sa manière de comprendre les affaires, ne voulant les entendre que comme on les faisait du temps de *feu M. Clément*, et ces rapprochements donnent lieu trop souvent à des reproches pleins d'acrimonie, où se révèle tout ce que la chagriue vieillesse a de soupçons et de blâme contre la génération présente. M. de la Perne riposte plus vertement que nous le voudrions; trop fréquemment on se quitte refroidis jusqu'au jour où l'on devait se quitter brouillés; or, je crains que ce jour ne soit venu.

Hier il était question de je ne sais quel chemin de fer dont M. de la Perne avait pris un grand nombre d'actions, madame Clément l'attaqua à ce sujet, en appuyant ses paroles vives de raisons qui ne me semblaient pas trop solides; la discussion suivait son cours ordinaire, c'est-à-dire qu'elle s'échauffait, sans qu'aucune des parties fût convaincue par son adversaire. Madame de la Perne avait essayé d'intervenir avec sa bonne grâce accoutumée, et n'avait reçu pour réponse qu'un: Est-ce que vous entendez quelque chose à cela, ma nièce? Allez donc à vos chiffons! Le mari couvrit la retraite de sa femme par une réplique vive qui en attira une autre plus acerbe; enfin, madame Clément se leva tout en colère, et dit d'un ton bref:—Arrangez-vous comme il vous plaira, mon neveu, mais tenez-vous pour dit que mon argent ne prendra pas mors aux dents sur vos chemins de fer, je ne le livrerai pas aux intrigants, et sur ce, bonsoir; il fera chaud quand nous nous reverrons.

Elle partit vivement, Berthe et sa mère voulurent eourir après elle. M. de la Perne les a retenues en disant: C'est trop de despotisme, suis-je donc aux li-sières?

La tante Clément n'est pas revenue et nous sommes sans nouvelles.

Paris, avril 18...

Ce matin madame de la Perne m'a prise à part, en me disant :—Vous voyez, tante Clément ne vient plus nous voir, je crains qu'elle ne soit malade ; déjà elle souffrait de ses oppressions, et il pleuvait à torrents lorsqu'elle est retournée chez elle ! que lui sera-t-il arrivé ? M. de la Perne ne veut pas souffrir que j'y aille, il est mécontent, mais il ne trouvera pas mauvais que vous me rendiez ce service... auriez vous cette bonté, Mademoiselle Julie ? Je répondis bien vite affirmativement ; j'installai Berthe à ma place auprès de ses sœurs, et je courus à l'autre bout de Paris. Madame Clément demeure près du Luxembourg ; elle occupe à un troisième étage un appartement modeste et peu en harmonie avec sa fortune ; les meubles sont du temps de l'empire et rangés avec un soin minutieux et une propreté rigide qui répondent assez bien au caractère de la maîtresse du logis. Je sonnai, la vieille servante vint m'ouvrir, elle avait l'air plus rechigné que de coutume, d'où je conclus à un malheur :— On aurait le temps de mourir, me dit-elle aigrement, sans que qu'elqu'un de chez vous vienne voir si on a rendu l'âme. — Madame Clément, lui dis-je. — Eh bien ! madame Clément, pauvre chère femme, elle est bien malade ! elle a des oppressions terribles ! elle étouffe, quoi ! — Pourrais-je la voir ? — Je vais aller le lui demander.

Après un moment d'attente, elle me fit entrer dans la chambre de la malade. Je fus effrayée à son aspect, tant la souffrance avait fait de ravage sur ce visage déjà altéré par les ans. Une pâleur de cire était répandue sur ses traits ; ses yeux enfoncés me jetèrent un regard terne et vitreux ; sa bouche entr'ouverte exhalait une respiration pénible, et à chaque mouvement, trop fort pour sa faiblesse, on voyait couler la sueur sur ses tempes creuses. Elle fit un effort pour se soulever en m'apercevant : — Ils se sont donc souvenus de moi ! me dit-elle. — Votre silence et votre absence nous ont bien inquiétés, Madame, répondis-je. Nous ignorions tout à fait votre indisposition. — Indisposition ! c'est la mort, voyez-vous ! Je ne m'abuse pas ! D'ailleurs mon médecin est un homme franc, il m'a dit : Mettez vos affaires en ordre... et je l'ai fait. Ah ! ah ! ils seront

étonnés. Ces paroles furent dites à longs intervalles, entrecoupées par une toux pénible et de cruels oppressions qui faisaient haleter cette poitrine mourante. Je voulus dire à madame Clément quelques mots de consolation. — Le bon Dieu vous rendra à la santé, lui dis-je, nous allons vous soigner et vous rattacher à la vie... Berthe, Fernande et leur mère viendront tour à tour s'établir auprès de votre lit, et j'espère que vous ne me refuserez pas une petite place ; vous savez combien nous vous aimons tous. Son regard parut s'adoucir, elle reprit : — “ Je vous aimais aussi, tout en pestant parfois contre mon neveu dont je n'approuve pas les idées, mais j'aimais bien mes petites-nièces, ma jolie Berthe et ma Fernande ; elles se souviendront de la vieille tante... Je ne les verrai plus guère, car je m'en vais... je m'en vais... Tenez, Mademoiselle Julie, allez me les chercher, cela me fera plaisir. — J'y cours ! — Vous êtes une bonne fille. — N'avez-vous pas quelque autre commission dont vous vouliez me charger, un ami que vous désiriez voir ? Elle me regarda, et un sourire effrayant crispait ses lèvres. — Je vous comprends dit-elle, vous voulez parler du curé, n'est-ce pas ? Non, non, il n'est pas encore temps... au dernier moment... je veux mourir tranquille...”

Je n'osai insister, mais les larmes qui coulèrent sur mon visage parlèrent pour moi ; elle les vit et répéta : “ Vous êtes une bonne fille ; allez, allez vite, je n'ai pas de temps à perdre...”

Je pensais comme elle, et prenant une voiture, je m'arrêtai d'abord chez le curé de la paroisse, que je suppliai, en deux mots, de se tenir prêt à venir au secours de cette pauvre âme, puis je volai chez nous. La douleur de M. de la Perne et de toute la famille fut sincère, nous reparâmes sur-le-champ, et, au fond du cœur je craignais de trouver la mort, là où j'avais laissé un reste de vie. Je ne me trompais guère. Madame Clément était plongée dans un assoupissement qui nous permit de remarquer les progrès de la mort sur son visage et qui fit couler parmi nous bien des larmes. Retirée un peu à l'écart, je priais en silence et j'attendais avec angoisse le réveil, qui, selon le médecin, devait précéder de si peu le repos éternel. Saint Vincent de Paul, se réveillant aussi du dernier sommeil qu'il god-

ta sur la terre, dit en souriant à un de ses amis : " C'est le frère qui précède la sœur ; " il considérait la mort avec le calme du chrétien qui va jouir de son Dieu, et à qui la foi a donné une ferme espérance. Ici le calme régnait aussi, mais un calme trompeur, et quel réveil lui succèdera, ô mon Dieu !

L'assoupissement fut prolongé ; quand elle en sortit enfin, son visage m'effraya : c'était le commencement de l'agonie, on la lisait sur ses joues plus creusées, dans ce regard vague qui se tournait avec terreur vers les angles obscurs de la chambre, dans cette contraction des traits à laquelle les médecins ont donné un nom particulier. Cependant elle eut sentiment de notre présence et elle dit à plusieurs reprises : — " Vous êtes là, enfants ; restez, il fait si sombre ! restez là. Oh ! quel mauvais rêve j'ai fait ! Je m'enfonçais dans un précipice..... Restez ! "

Je parlai bas à M. de la Perne, et je le conjurai d'aller chercher le curé. Il y consentit, car il observe scrupuleusement toutes les convenances sociales. Il revint bientôt accompagné de l'abbé..... Celui-ci secoua la tête en voyant madame Clément, et il dit en soupirant : — " Il est bien tard ! "

Cependant il resta seul avec elle pendant quelques instants ; de l'autre chambre je vis qu'il lui parlait et qu'il s'efforçait d'en obtenir un mot, un signe. Elle parut le comprendre, et plusieurs fois elle inclina la tête. Le prêtre leva la main pour l'absoudre, et nous appela afin que nous puissions assister aux dernières onctions. Madame Clément avait repris un peu de connaissance, elle vit son neveu à genoux et lui dit : — " Henri, je regrette mon testament... J'ai fait... ne croyez pas... pardon... pardon... " Elle ne put achever ; la mort suspendit sa parole ; elle venait de s'enfoncer dans les ténèbres éternelles. Ah ! que la mort vue ainsi est terrible !

Paris, avril 18...

Claire a fait une jolie action : ce matin, elle m'a priée de monter avec elle chez une pauvre voisine que nous visitons quelquefois ; et, arrivée là, elle a pris dix francs dans sa petite bourse, les a donnés à la veuve en disant : — Je voudrais qu'avec cet argent vous achetiez des souliers à vos petits enfants et une chemise pour vous, et que vous alliez à l'église entendre la messe pour ma bonne tante qui vient de mourir. — Pauvre petite ! Ah ! si tante Clément l'avait bien connue !

Paris, avril 18...

On a ouvert le testament, et selon le mot de madame Clément, nous sommes étonnés. Elle donne toute sa fortune, par parties égales, à Berthe et à Fernande, à l'exception d'une petite somme qu'elle lègue à Claire et à Roger. A. M. de la Perne, elle donne quelques tableaux de famille, à sa femme, des bijoux, une rente à la vieille servante, et à moi un souvenir conçu en ces termes : " N'ayant eu qu'à me louer des attentions et des procédés de mademoiselle Julie Raynier, je lui donne, comme souvenir, ma pendule de salon et mes candélabres ; j'espère qu'elle les gardera comme un témoignage de mon attachement. "

J'ai accepté ce don avec reconnaissance, mais j'aurais préféré qu'elle m'oublât profondément et qu'elle rendit à son neveu et à sa nièce la justice qu'ils méritent. Leur amour-propre, bien plus que leur intérêt, est lésé par les bizarres dispositions de tante Clément, et pour mon compte, je vois avec douleur cette opulence qui vient enrichir deux de mes élèves au détriment d'un frère et d'une sœur, et qui peut rendre les unes vaniteuses et les autres envieux. Faveur de la fortune que j'aurais redoutée à l'égal d'un revers !

Paris, novembre 18...

On a célébré les funérailles de la pauvre madame Clément, et sa mort laisse un grand vide autour de nous. Les enfants (les jeunes filles devrais-je dire) sont tout effrayés. Jusqu'ici la mort n'avait été pour elles qu'un mot, un son ; maintenant elles ont contemplé la réalité. C'est un événement qui date presque toujours dans la vie que d'avoir vu mourir.

L'éducation des aînées de mes filles s'achève ; voilà Berthe qui entre dans sa dix-septième année ; Fernande en a quinze, et ma petite Claire aura bientôt douze ans. Je ne suis pas mécontente, mais je ne suis pas trop satisfaite non plus ; l'idéal qu'on se propose ne fuit-il pas toujours devant nous ? On se donne un modèle de perfection ; mais qui dort

peut l'atteindre ? C'est une des peines de la vie présente que de sentir à quel point on demeure, soi et ses œuvres, au-dessous de ce qu'on voudrait être. Et parmi les œuvres humaines, en est-il une plus difficile que l'éducation d'autrui ?

Pourtant, j'aurais tort de me plaindre ; car si mes élèves ne sont pas parfaites, néanmoins elles laissent beaucoup de place à l'espoir, et je pense que l'avenir, l'expérience, le malheur peut-être, consumeront mon ouvrage. Berthe est belle et grande ; son apparence délicate voile une grande énergie physique ; elle est vive et infatigable. Voilà pour l'extérieur. Elle a une imagination brillante, mais qui n'est pas toujours guidée par un jugement sûr ; son esprit est assez cultivé ; elle sait à peu près ce que savent les jeunes filles de son âge. Pour le caractère, il lui est resté les défauts de son enfance, un bon fond de vanité : elle est portée à l'engouement, et elle résiste aux représentations et aux conseils ; du reste, elle est devenue douce ; son cœur est excellent et capable d'un sincère dévouement. Mais le goût du luxe, l'amour de l'étrange, du nouveau, quelque chose de hardi et d'aventureux, voilà ce qui en lui promet pas une route unie ni une existence sans orage. Hélas ! faut-il le dire ? peut-être le malheur lui sera-t-il nécessaire.

Fernande ne ressemble nullement à sa sœur, ni par les traits du visage, ni par les sentiments de l'âme. Peu jolie, n'ayant de remarquable que ses superbes cheveux blonds et ses dents limpides, elle est d'humeur et de contenance tranquilles. Son instruction, peu étendue, est solide ; elle travaille à l'aiguille avec une adresse et une invention rares. Son caractère est froid, concentré ; elle ne méprise pas le *comfort* de la vie, ni ce qui le procure, l'argent dont elle connaît le prix. Elle ne cherchera jamais ni les destinées brillantes, ni les aventures extraordinaires ; mais, grâce à ses qualités et à ses défauts même, elle deviendra une femme d'ordre, une admirable ménagère, et, je le crois une excellente mère de famille. A défaut de passions, elle fera naître l'estime ; et si un jour Dieu peut devenir maître de ce cœur, en bannir l'attachement aux choses de la terre, Fernande sera presque parfaite.

Pour Claire, que dirai-je, sinon que, dans cette âme, habitante d'un corps si

chétif, se trouve l'idéal que j'ai rêvé, la jeune fille pieuse et douce, humble et pure, aimante jusqu'à l'abnégation, dévouée jusqu'au sacrifice. On ne peut pas se plaindre, quand sur trois appelées se trouve une élue.

Paris, mai 18...

Madame de la Perne a conduit Berthe dans le monde vers la fin de l'hiver, et déjà les demandes en mariages arrivent de toute parts. La jolie figure et la fortune indépendante de la jeune fille expliquent ces démarches multipliées. Grand est l'embarras du choix ! Voici un jeune vicomte, puis un gros propriétaire, qui exploite lui-même ses biens en Beauce ; des avoués, des avocats, des notaires, plusieurs commerçants, un médecin homœopathe et deux allopathes, un jeune officier d'artillerie, un marin et un petit ingénieur tout frais sorti de l'école Polytechnique. On a opposé jusqu'ici à toutes ces demandes des fins de non-recevoir fort honnêtes ; et Berthe, sans s'inquiéter de ses prétendants, s'amuse de tout son cœur. Elle en est au premier éblouissement du monde, et la distraction de l'esprit fait taire les préoccupations du cœur. Elle rentre le soir si fatiguée, elle se lève le matin si absorbée, qu'entre cette lassitude des jambes et ce travail du cerveau, il n'y a pas de place pour une idée grave ou pour un sentiment tendre. Les poursuites des prétendants me font rire ; l'indifférence de la petite me divertit ; en vérité, il faut plaindre ces pauvres filles riches, qu'on recherche, qu'on épouse sans les connaître, sans les aimer, parce qu'elles ont une dot ! S'unir pour la vie à peu près comme on forme une association de commerce, ah ! qu'il vaut mieux être pauvre et rester fille ! Que le bon Dieu détourne de ces deux enfants des unions qui ne sont que des spéculations !

Paris, juillet 18...

Quelques-uns de nos prétendants persistent ; nous en comptons trois dans les doctes Facultés, un avocat et deux médecins ; les sciences attellent à notre char le jeune ingénieur qui paraît fort têtù, et nous avons de plus dans notre cortège un jeune flateur venu du Nord tout exprès. Le reste a battu en retraite ; le vi-

comme est allé à Hombourg à la recherche d'une héritière ; le *gentleman farmer* est retourné en Beauce ; le médecin homœopathe écrit des brochures ; le marin est en mer, et l'officier à son régiment. Quant aux négociants, l'un d'eux est déjà marié, les autres cherchent. Berthe ne rit plus autant ; elle s'inquiète moins de ses robes et de ses chapeaux ; l'avenir commence à lui apparaître sous la forme d'un grave engagement, et sa mère et moi nous avons été chargées d'interroger doucement son petit cœur. Nous lui avons donc parlé mariage. Madame de la Perne traitait cela comme une grande affaire, moi comme un grand devoir, mais aboutissant toutes à la même conclusion, qu'il fallait bien se consulter et ne pas agir d'après une première et frivole impression. Les Facultés savantes n'ont pas eu de chances ; l'avocat est trop beau parleur ; nous n'aimons pas la profession de médecin, et, d'un autre côté, la filature et son bruit nous déplaisent fort. Reste l'ingénieur. Berthe n'a pas dit non, et sa mère insistant un peu : " Te déplairait-il aussi, chère enfant ? — Mais, non, maman ; on dit qu'il a tant d'avenir, qu'il aura vite doublé ou triplé notre fortune ! " C'était un aveu, hélas ! Je n'avais pas grande objection à faire ; car ce jeune homme, dont je me suis informée, est d'une excellente famille ; il a été élevé avec soin et dans de bons principes ; il veut devenir riche et vite, comme le dit Berthe ; on lui prête un esprit hardi, entreprenant, qui n'est que trop d'accord avec celui de sa future femme, et qui ne leur promet pas grande prospérité, puisque, d'après un vieux proverbe de mon pays : *Fin contre fin ne vaut rien pour doublure*. Il faut des époux assortis, dit une chanson populaire : certes, en fait d'âge, de position, d'éducation et de principes. Mais il est bon que l'imagination fougueuse de l'un trouve pour guide le jugement éclairé de l'autre ; que la faiblesse de la femme s'appuie sur la fermeté du mari, car, pour finir par une dernière et auguste citation : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse*.

J'ai fait des représentations dans ce sens à M. et madame de la Perne, mais ce mariage leur plaît, les qualités brillantes et séduisantes du jeune homme, le bel avenir qui lui semble promis, ont captivé parents et fiancée, et bientôt, si

je ne me trompe, nous verrons céans de belles noces.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES.

LE DOSSIER DU PRÉSIDENT, par MME BETSY BELPAIRE. 1 vol. in-12. Prix : 75 cts. Paris : *Blériot Frères*, éditeurs.—Montréal : *J. B. Rolland & Fils*, libraires dépositaires, 12 et 14, rue St. Vincent.

Le roman judiciaire, inauguré il y a plus de vingt ans par des œuvres d'une saisissante émotion et d'un accent on ne peut plus dramatique, tend à entrer dans une voie nouvelle, sous l'inspiration des écrivains catholiques. Déjà, ici même, M. Raoul de Navery, pour en citer qu'un exemple, remarquable entre tous, nous a montré l'immense partie dont, au double point de vue, morale et littéraire, ce genre, pris dans le vif des choses, pouvait et devait être.

Aujourd'hui, Mme Betsy Belpaire, une belge, animée d'un semblable esprit et doué d'un fin talent d'observation dont la source est dans son cœur, nous offre le *Dossier du Président* ; c'est une œuvre appelée à produire une longue et durable sensation dans le public auquel elle s'adresse, et dont la plus notable partie, les femmes, feront le meilleur succès.

La scène de ce récit est tantôt en Belgique, tantôt en France ; les personnages principaux, très sympathiques, sont Edith d'Ambroix et Henry de Riverol, l'une institutrice, l'autre substitut du procureur impérial auprès du tribunal de X..... (Sarthe).

La donnée de cette histoire (ce doit être une vraie,) est ingénieuse et se déroule avec naturel en quatre parties, où l'intérêt grandit de plus en plus jusqu'au dénouement. Les péripéties sont bien amenées, les circonstances s'enchaînent d'une façon logique. Comme ombres à ce tableau et faisant mieux apprécier encore les types élevés et héroïques d'Edith d'Ambroix et d'Henry de Riverol, les caractères de Sarah d'Armilly et d'Achille Daunau son mari, révèlent une grande puissance d'observation et concourent à un enseignement profondément philosophique, parce qu'il est avant tout éminemment chrétien.

FAMILLE DU BARONNET (la), par Et. MARCEL. Bibliothèque des Mères de famille. 2 vol. in-12, \$1.25. Paris : Librairie Didot. Montréal : *J. B. Rolland & Fils*, libraires dépositaires, 12 et 14, rue St. Vincent.

Ces deux volumes sortent de la presse, et cependant, ils ont quelques choses de vieillot, car le sujet qu'il offre aux lecteurs a été traité par nombre d'*authoress* anglaises, Régina Roche, miss Burnett, etc., etc. Une jeune fille pauvre mais belle, aimable, vertueuse, ornée de toutes les perfections, Edith Mowbray, est aimée par le fils aîné d'une grande famille qui l'épouse et l'a-

mène au manoir paternel. Bien accueilli par le père de son mari, Edith se voit l'objet de l'antipathie de sa belle-mère et de sa belle-sœur, qui saisissent toutes les occasions de la trouver en faute et de la noircir aux yeux de son mari. Malheureusement pour elle, Edith a un secret, elle reçoit des lettres mystérieuses, elle va à des rendez-vous clandestins, elle vend ses bijoux sans que l'on puisse savoir à quelle bonne ou méchante œuvre elle les a sacrifiés. Ce secret est bien innocent, les lettres sont celles d'un frère d'Edith, elle va le voir en cachette, elle vend ses saphirs pour lui venir en aide, encore un coup, c'est fort innocent, mais le devoir de l'épouse ne serait-il pas de confier ce mystère à son mari dont elle est si tendrement aimée? Et doit-elle compromettre le repos de ce mari, son honneur à elle-même, le sort de son enfant, pour un secret qui n'a pas une réelle importance, pour un frère, qui, dans l'ordre des devoirs, n'occupe pas le premier rang? C'est en cela que la pauvre Edith ressemble aux héroïnes anglaises de l'ancien régime, qui jamais ne savent parler à-propos. Ce long imbroglio occupe donc les deux volumes; une description animée de la guerre d'Amérique remplit très à-propos la moitié du deuxième, tout finit bien; on s'entend et on se réconcilie. Comme toutes les autres pages écrites par Etienne Marcel, ce roman est pur, gracieux, les portraits de jeunes filles sont tracés avec délicatesse. Au style, on peut reprocher trop de fautes, trop d'épithètes; il faut être un Paul de Saint-Victor pour user ainsi de tous les tons de la palette; aux récits modestes, un style sobre convient.

HISTOIRE (Une) DE REVENANTS, par PAUL FÉVAL, in-12, 75 cts. Paris: Victor Palmé, éditeur. Montréal: J. B. Rolland & Fils, libraires dépositaires, 12 et 14, rue St-Vincent.

Ce roman est le fruit d'une imagination introuvable à laquelle on serait tenté de reprocher son exubérante fécondité. Ce livre n'est pas un récit d'aventures, c'est une fantaisie brodée sur les superstitions bretonnes et à laquelle se trouve mêlée une histoire véritable qu'il est difficile de suivre et d'analyser, au milieu des méandres où elle se promène. On le sait, M. Féval ne recherche pas la concision, il n'est pas de l'école de Mérimée et l'on aimerait à trouver dans ses œuvres une clarté plus vive et des contours plus précis. Ce qui n'empêche pas que ses ouvrages soient au nombre de ceux que la *Bibliographie catholique* peut et doit recommander.

NOUVELLES PUBLICATIONS.

Angleterre, (L'). Le Pays—Les Institutions—Les Mœurs, par J. H. S. Escott, traduit de l'anglais par René de Lubersac, in-80. \$1.88.
Anne-Marie, par Mme Bourdon, in-12, 50 cts.

Carillons (Les) de Noël, par Fulbert Dumonteil, in-12. 75 cts.
Confins (Les) de la Science et de la Philosophie par le P. S. Carbonnelle, S. J., 2 vol. in-12. \$1.50.
Comment s'est formé l'Univers suivi de Sic Itur ad Astra, par Jean d'Estienne, in-12, 75 cts.
Confidences (Les) de Marguerite, ouvrage honoré d'une lettre de Mgr l'évêque de Nantes, in-12. 63 cts.
Constitution (La) essentielle de l'humanité exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations, par P. F. LePlay, in-12, 50 cts.
Délaissée, par Mme D. DeBoden, in-12, 75 cts.
Doctrines (Les) économiques, depuis un siècle, par M. Charles Périn, in-12. 88 cts.
Dogme (Le) Chrétien et la Pluralité des mondes habités, par l'abbé L. M. Pioger, in-12. \$1.00.
Élévations Poétiques et Religieuses, par Marie Jenna, avec une préface par M. Antoine de Latour, in-12. \$1.00.
En vente à la Librairie de J. B. Rolland & Fils, 12 & 14, rue St-Vincent, Montréal.

ERRATA.

(Livraison précédente.)

Page 250, 1re colonne, ligne 39, lisez: Tracez des parallèles, etc.
Page 250, 2e colonne, ligne 1re, lisez: Commodément.
Page 251, 1re colonne, ligne 38, lisez: 150
D'où $x = \frac{150}{6} = 25 \dots$

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS
PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nos. 12 et 14, Rue St-Vincent, Montréal.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.